



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

51e ANNÉE — No 36

Directeur-gérant, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 5 septembre 1947

On engage un évaluateur municipal expert

Potins politiques

Le notaire Cadillac Blanchard et la politique municipale

Il en coûtera cher au notaire Blanchard d'avoir voulu imposer ses idées et ses "valets" aux électeurs de nos diverses municipalités.

Les ouvriers contre Duplessis

Ceux qui au cours des diverses manifestations organisées pour célébrer la fête du Travail, sont entrés en contact avec les chefs des unions ouvrières, ont pu se rendre compte de leurs sentiments d'hostilité envers monsieur Duplessis.

Les chefs ouvriers en ont assez de se faire insulter et d'être traités de communistes des qu'ils élèvent la voix pour faire entendre leurs revendications. Ils en ont assez d'être assommés "à coup de matraque" par la Police Provinciale qui n'obéit qu'aux ordres du dictateur Duplessis, doit faire preuve d'un zèle absolument intempestif contre tous les mouvements ouvriers.

Les ouvriers, plus que bien d'autres, tiennent au respect de leur liberté individuelle menacée par la doctrine communiste, mais ils ne permettront pas davantage à monsieur Duplessis d'ameuter contre eux, les autres classes de la société, pour promouvoir ses intérêts politiques.

Scandale à la prison de Bordeaux

Il s'en passe de belles à la prison de Bordeaux. Il appert qu'au mois de mai dernier, deux ou trois gardes de la prison se seraient rendus coupables d'actes indécents avec un certain groupe de prisonniers.

Une enquête fut entreprise mais elle fut soudainement et mystérieusement abandonnée.

Nous espérons que le Procureur Général reprendra incessamment cette enquête et fera un peu de lumière sur ces obscurs événements. Le vice, pas plus à la prison de Bordeaux qu'ailleurs, ne saurait être impunément toléré.

La jeunesse libérale à Hamilton

Un important congrès a groupé, cette semaine, à Hamilton, l'élite de la jeunesse canadienne. Des représentants de toutes les provinces ont tenu d'importantes discussions sur l'évolution de la pensée libérale qui assure le respect de la liberté personnelle, le maintien d'un véritable canadiennisme et résiste victorieusement aux exigences de la gauche ou de la droite.

Les discours prononcés à ce congrès, les solutions suggérées aux problèmes économiques et sociaux de l'heure, font pressager d'heureuses répercussions pour l'avenir de notre pays.

La pension de vieillesse

Désormais, les bénéficiaires de la Pension de Vieillesse dans la Province de Québec, recevront \$30 par mois, non plus \$25.

Il ne faut pas oublier que le Gouvernement d'Ottawa paie 75% des pensions de Vieillesse et que c'est à monsieur King et non pas à monsieur Duplessis que nos vieillards doivent la récente augmentation de leur pension.

L'assurance-chômage

On ne connaît pas assez et on n'apprécie pas à leur juste valeur, les immenses services rendus par l'Assurance-Chômage, aux personnes qui se trouvent momentanément sans emploi.

Les dernières statistiques indiquent que pour le mois d'avril 1947 seulement, 33,220 ouvriers de la province de Québec ont reçu une assistance financière d'un million et demi de dollars ; et pourtant cette loi a été vivement combattue et dénoncée par les Tories d'Ottawa et par leur complice de Québec, monsieur Duplessis.

Ne manquez pas de lire en page 10 **Le cirque provincial** dans le **Trèfle jusqu'aux genoux** Article de Valdombre

Pour l'évaluation des propriétés à St-Jérôme. — Construction d'une église protestante ? — 11 permis de construction émis. — On peinture la charpente du marché. — Nouvelle pompe à incendie. — Listes municipales homologuées. — Agrandissement du poste des pompiers.

AU CONSEIL MUNICIPAL

1.—Une décision de la plus haute importance vient d'être prise par le Conseil municipal.

Depuis longtemps des requêtes étaient présentées au Conseil pour que l'évaluation des immeubles de la Ville soit faite d'une manière experte et juste. L'un après l'autre les conseils municipaux se sont succédés sans jamais avoir pris une décision à ce sujet, tout d'abord parce que ce travail entraînait une dépense assez considérable et ensuite parce que cette question n'était pas encore mûrie à point.

C'est maintenant un affaire complètement décidée. Le Conseil a retenu les services d'un évaluateur expert, M. J. Omer Lacroix, président du bureau des estimateurs de la Cité des Trois-Rivières, qui doit commencer incessamment son travail et le terminer pour le 1er octobre 1948.

M. Lacroix devra faire l'évaluation de toutes les propriétés de la Ville, y compris les immeubles industriels, machineries et accessoires et il sera assisté de deux autres estimateurs qui seront nommés par la Ville. Les honoraires de M. Lacroix pour faire ce travail sont de \$16,000., payables au fur et à mesure que le travail progressera. Les prix demandés précédemment pour faire ce même travail étaient de beaucoup supérieurs.

Espérons qu'enfin la Ville de Saint-Jérôme aura une évaluation juste et à valeur réelle et que l'on verra le taux de la taxe foncière baisser pour que l'industriel ou l'étranger qui voudra s'établir à St-Jérôme ne soit pas apeuré par le taux de la taxe foncière aussi élevé que précédemment.

"Le stylet, c'est l'homme"

C'est ainsi que le "Canada" de Montréal saluait le retour de M. Claude-Henri Grignon au journalisme dans l'Avenir du Nord. Voici ce qu'on disait dans la page éditoriale du plus important quotidien du matin de langue française de Montréal :

"L'encre qui ne se fige pas"

L'encre qui ne se fige pas n'est pas une encre sympathique. Les mots et les phrases écrits avec de l'encre sympathique deviennent invisibles à l'œil et n'apparaissent qu'au moyen d'un artifice quelconque.

L'encre qui ne se fige pas a des propriétés plus franches, et c'est cette dernière que Claude-Henri Grignon vient encore une fois de choisir pour y tremper sa plume de journaliste.

Notre excellent confrère L'Avenir du Nord de Saint-Jérôme où Grignon a débuté nous informait dans sa livraison du 22 août du fait suivant :

"Claude-Henri Grignon, maire du village de Ste-Adèle, préfet du comté de Terrebonne et bien connu dans le monde des lettres et du pamphlet sous le pseudonyme de Valdombre revient au journalisme de combat. "La lutte est engagée à fond et la guerre est ouverte", nous écrit-il, d'une encre qui ne se fige pas."

Bravo ! Quand Valdombre fait ainsi usage pour sa plume pointue d'une encre de cette qualité, on ne manque jamais de se dire : "Le stylet, c'est l'homme !"

Collision entre un autobus et un camion

Huit personnes ont été blessées, samedi soir, 29 août, dernier, lors d'une collision entre un camion et un autobus de la Compagnie de transport provincial, sur la grand route, près de Saint-Jérôme. La police nous déclare que cet accident se produisit peu après que l'autobus eût stoppé pour en laisser descendre un passager.

Le camion était conduit par M. Jean Rousse, de Saint-Jérôme, qui se fractura une jambe ; son épouse ainsi que leurs trois enfants, qui l'accompagnaient recurent des blessures relativement légères, et ils reçurent les premiers soins du Dr J. Archambault, de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Les trois passagers de l'autobus qui furent aussi blessés dans cet accident, sont Mlle Gertrude Blondin, de Saint-Jérôme ; Mme Rolande Luguet, de Montréal, et Mme A. Rouleau, de Saint-Jérôme.

Distingués conférenciers à ce congrès régional

Les différents Comités chargés de l'organisation du prochain Congrès Régional des Chambres de Commerce du district de Piedmont, travaillent sans relâche pour faire de cette journée un succès éclatant pour la Chambre de Commerce de St-Jérôme, qui a pris en mains l'organisation de ce Congrès.

COMMENT ON MUSELE LE PROGRES

Les gros intérêts financiers empêchent l'exploitation industrielle du pouvoir atomique. — Ce que signifierait cette puissance mise en exploitation pour le transport, le chauffage et l'industrie.

La science, depuis quelques années, a fait des progrès inouïs dans tous les domaines. Et parmi les découvertes sensationnelles qu'elle a mises au jour, l'énergie atomique est certes la plus étonnante, la plus merveilleuse. Il n'en dépend que de l'homme d'en faire un instrument de destruction et de mort ou un élément de progrès et d'économie pour le monde entier. Il est aujourd'hui prouvé, malgré les efforts que font les gros capitalistes intéressés dans la production de l'essence, de l'électricité et du charbon, que la désintégration atomique peut remplacer avec avantage ces trois puissants moyens de chaleur, d'énergie et de lumière.

De nombreuses firmes, aidées par des savants et des ingénieurs réputés, travaillent dans ce but. Chaque heure, dans une usine d'expérimentation américaine, la "pile" atomique de Hanford dégage une quantité de chaleur équivalente à celle qu'on obtiendrait par la combustion de 7,100 gallons de mazout ou de 38.5 tonnes de charbon.

Actuellement, nous révélons les rapports d'experts, l'énergie atomique ne peut être utilisée que dans les usines de force motrice fixes ou sur des navires, des locomotives, des fusées et des avions sans pilote. C'est dire quelle révolution cette force nouvelle et puissante peut amener dans le problème du transport et de la chaleur.

Il est évident que nous ne connaissons pas toute la vérité sur les découvertes de l'énergie atomique. Si on a réussi à contrôler l'atome pour l'empoisonner dans une carapace d'acier et en faire un engin de destruction et de mort, le plus formidable que jamais le génie destructif de l'homme ait pu rêver, pourquoi n'aurait-on pas réussi à la museler pour en faire un instrument de paix, d'avancement et de progrès ? C'est que des puissances occultes voient surgir dans cette invention nouvelle un concurrent qui menace de détruire complètement, d'anéantir des entreprises qui ont fait la richesse de ceux qui les exploitent.

Verrons-nous jamais l'industrie atomique triompher des obstacles qui empêchent sa libre expansion ? Nous en avons la conviction, mais il faudra lutter, d'ici là, et liquider certains instruments de progrès qui, il faut l'avouer, ont largement contribué au bien-être de l'existence et au développement des nations.

Pie XII et Truman

Au moment même où les représentants de 19 pays des deux Amériques, réunis à Rio-de-Janeiro, au Brésil, déterminaient les bases d'une entente militaire en cas d'agression, le Pape Pie XII et le président Truman ont échangé des promesses mutuelles de travailler de concert à l'établissement de l'univers d'une paix durable, basée sur le droit moral et les principes chrétiens.

M. Truman a dit : "Il faut l'union des hommes de bonne volonté pour faire disparaître du monde, la guerre et les causes de la guerre. A moins que les forces morales du monde ne s'unissent dès maintenant, le découragement deviendra de plus en plus grand et les forces morales perdront leur efficacité et leur solidité. Les forces opposées qui sont leurs ennemies seront alors triomphantes".

Pie XII a dit : "La magnifique charité manifestée par le peuple américain pour les souffrances des autres peuples du monde... est le meilleur signe de son désir pour une paix et une prospérité universelles".

Il est consolant et reconfortant de voir M. Truman, le chef du pays le plus riche et le plus puissant du monde, échanger avec le chef de l'Eglise catholique, un tel message d'amitié et de collaboration.

Truman ne partage pas nos idées religieuses, mais c'est un chrétien. Il considère le Pape comme une puissance morale, la plus grande de toutes à l'heure présente. Roosevelt ne pensait pas autrement. Il eut toujours une amitié solide envers le prince du Vatican.

Pie XII peut, dans le retour à la paix et pour le maintien de la paix dans le monde, faire énormément. C'est un maître en diplomatie ; sa longue carrière de nonce apostolique dans les pays les plus diversifiés, lui ont donné une expérience des hommes et des choses que bien peu d'hommes politiques peuvent se flatter de posséder. Il est bien qualifié pour comprendre les problèmes universels et travailler à leur solution.

Le R.P. P.-B. Charbonneau, o.f.m., de St-Jérôme, rencontre à Tokyo M. Roland Bock

Le 4 août dernier, à la Légation Canadienne, la Mission Crerar réunissait les Canadiens et leurs meilleurs amis. Monsieur Roland Bock, industriel éminent de Montréal et secrétaire-trésorier de l'Avenir du Nord, faisait bonne figure parmi les personnalités qu'entourait M. Norman, de la Liaison Canadienne. Vers la fin de la soirée, M. Roland Bock a donné au Révérend Père Pierre Baptiste Charbonneau, O.F.M., autrefois de St-Jérôme, les dernières nouvelles du pays et a énuméré au révérend Père les noms de ses nombreux amis de St-Jérôme. Le révérend Père Charbonneau, un peu surpris de son aubaine, a confié à M. Roland Bock la mission de saluer St-Jérôme et de dire à ses amis de là-bas qu'il fera lui aussi son grand possible pour faire honneur à sa ville natale dans sa nouvelle paroisse de Maebashi, où il est entré le 13 août dernier.

Activités de M. L. Bertrand

Monsieur Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, a passé la majeure partie de la semaine à son bureau, disposant de plusieurs questions et recevant nombre de visiteurs.

Dimanche, il a présidé la fête champêtre, organisée à Terrebonne par l'Association Sportive de l'endroit, et rencontré un groupe de ses organisateurs au cours de l'après-midi.

Lundi, il était présent au mariage Binette-Laurin, à Sainte-Thérèse ; mercredi matin, il a eu des entrevues avec les officiers de départements fédéraux à Montréal ; hier il a visité les travaux de démolition en cours à Bouchard en compagnie des officiers de la compagnie Anglin Norcross, et a rendu visite à M. McDougald, représentant de la Corporation des Biens de Guerre à Bouchard.

M. Bertrand est en dehors de Sainte-Thérèse pour la fin de semaine ; il sera à son bureau, mardi soir et mercredi toute la journée.

Coups de Marteau

Un journaliste français, Jean Bernard Desroches, revient du Portugal, où il a interviewé le cardinal patriarche de Lisbonne, S. E. Manuel Gonçalves Serujeira. Celui-ci lui a confié en souriant : "Je suis anticlérical ; les affaires de l'Eglise n'ont pas à se mêler aux affaires de l'Etat". Ce cardinal, si lui vivait à Québec, recevrait une vive mercure de Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'Action Catholique, pour qui l'Eglise ne seulement doit se mêler aux affaires de l'Etat, mais conduire les affaires de l'Etat.

Au cours de la dernière guerre, il se trouva un homme, Quisling, pour vendre son pays, la Norvège, aux Nazis. Par la suite, son nom devint synonyme de lâcheté et de trahison. Or, il y a quelques temps, un Américain, Eugene A. Sanctuary, propagandiste de l'antisemitisme, fut fort insulté de se voir traiter de "Quisling américain" par le "New York Post". Il intenta une poursuite et la cause alla jusqu'à la Cour Suprême de l'Etat de New York, où le dénommé Sanctuary fut débouté de son action. Voici un passage du jugement : "La preuve révèle clairement que l'antisemitisme est le plus répandu et le plus dangereux des livres et des pamphlets violemment antisémitiques et qu'il a été mis en circulation les fameux "Protocoles de Sion", d'où il résulte que le terme de Quisling appliqué à des individus est substantiellement justifié". Avis à nos antisémites qui réimprimeront les "Protocoles de Sion", cette farce chère à Adrien Arcand et à Joe Ménard...

Le métier de critique musical est plutôt dangereux à Santiago du Chili, comme Alberto Goldschmidt en a fait l'expérience. Quatorze fois provoqué en duel par des chefs d'orchestre, des artistes ou des impresarios, plusieurs fois attaqué dans la rue, il porte maintenant à sa ceinture un énorme revolver d'arçon pour intimider les assaillants. Il vient toutefois de trouver à qui parler en la personne de Mme Paul Paray, dont le mari a donné deux concerts à Santiago. Le premier avait pas plus à Goldschmidt et l'écrivit. A l'entracte du second concert, Mme Paray avisa l'impertinent et le gifla. Ce fut le signal d'une ruée de mélomanes contre le critique. Expulsé de la salle, celui-ci n'en redigea pas moins son article. "La première partie du second concert m'avait plu, expliqua-t-il, mais j'ai dû partir précipitamment à l'entracte". Mme Paray semble donc avoir rendu un mauvais service à son époux. Il est tout de même heureux que nos critiques musicaux ne soient pas soumis aux mêmes avatars. Nous voyons difficilement certains de ces messieurs aller quatorze fois sur le terrain, munis de gros revolvers d'ordonnance.

Les bobby-soxers américaines — jeunes filles à la page de 13 à 19 ans — réagissent contre la réputation assez déplorable qu'elles s'étaient faite. A l'avenir, elles ne porteront plus de robes à la mode, mais des robes à la mode des années 20. Elles ne porteront plus de robes à la mode, mais des robes à la mode des années 20. Elles ne porteront plus de robes à la mode, mais des robes à la mode des années 20.

Pas un économiste, à l'heure actuelle, ne peut prédire ce qui va arriver dans le domaine économique de notre pays. La crise financière que traverse l'Angleterre, les difficultés à toutes sortes que les pays d'Europe ont à surmonter, le bouleversement général de l'économie mondiale, tout cela rend bien incertains les jours à venir. Un financier américain vient de prédire que les Etats-Unis auront à subir, d'ici six mois, la plus grande épreuve de leur histoire. C'est pour le ministre des Finances actuel, l'hon. M. Abbott, de "mettre cartes sur table", comme l'a demandé la critique financière de l'Opposition, M. Macdonnell. Il est peut-être préférable que les tractations financières se fassent dans l'ombre afin d'apporter une solution à ce drame qui se joue actuellement entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada et qui remplit le monde. Comme il existe toujours une justice immanente, tôt ou tard, il faut payer pour les crimes commis. Le monde a commis le crime de remplacer les grands principes d'une économie chrétienne par le culte du Veau d'Or, le monde doit aujourd'hui supporter le châtiment de sa faute. L'Evangile est bien catégorique sur ce point : c'est en vain que l'on essaie d'édifier sans le concours de Dieu. On bâtit sur le sable.

Le nouveau régime imposé aux Britanniques devient d'une austérité monacale. Ainsi, un seul repas de viande convenable par semaine, c'est-à-dire beaucoup moins qu'au cours du dernier conflit ; pas d'essence sauf pour l'essentielle et encore en quantité très limitée ; une coupe de 15 à 18 pour cent dans le menu des restaurants ; enfin — l'article peut-être le plus significatif parce qu'il atteint la masse populaire dans une de ses plus chères habitudes — les magasins de vêtements de thé par semaine pour chaque personne. Voilà où en est rendue la Grande-Bretagne après six longues années de luttes et de destructions. Malgré tout, les autorités laissent espérer qu'elles peuvent être obligées d'adopter d'autres mesures semblables si celles-ci ne suffisent pas. Il faut à tout prix augmenter la production domestique des marchandises de première nécessité, les vêtements, et grossir le volume des exportations. C'est bien la nation entière qui entreprend cette fois la croisade du renouveau et de la privation. Adieu les plaisirs restants, les distractions, les distractions, les distractions de la campagne et les soirées au cinéma ! Les familles seront contraintes de se suffire à elles-mêmes sous ce rapport, et, par conséquent, les familles qui n'ont pas l'accomplissement des projets de l'Etat. Les populations britanniques se sont montrées admirables de patience, de ténacité et d'abnégation sous les attraits ennemis ; elles ont donné un non moins bel exemple de force morale et de patriotisme en consentant aux nouveaux et plus lourds sacrifices que leur demandent les chefs du pays. Tant de courage finira sans doute, par remporter la victoire et triompher de l'épreuve actuelle.

L'univers entier devrait saluer avec joie la nouvelle alliance du Saint-Siège avec les Etats-Unis. Dans une lettre adressée à Sa Sainteté le Pape Pie XII, le Vatican demandant la coopération du Vatican et déclare "qu'une paix durable ne peut être bâtie que sur des principes chrétiens". Or, ces principes on peut les trouver dans les discours pontificaux. C'est l'œuvre principale de Rome que d'établir la paix sur des bases de charité, de justice et de fraternité. Pourquoi cette lutte du communisme contre le christianisme ? Pourquoi cette rage de chasser définitivement le Christ de la face du monde ? C'est pour conduire les peuples vers une révolution universelle, un cataclysme social, non qui mettrait l'univers entier à feu et à sang. Mais on oublie que l'Eglise du Christ ne périra jamais. Elle en a la promesse formelle de son divin fondateur. Puisse cette action conjointe de Rome et de la plus grande république du monde être enfin couronnée de succès. Ne perdons pas confiance. Le Souverain pontife le dit : "Il n'y a point de place pour le doute et les efforts sous le signe de la providence de Dieu, notre Père à tous. Ce qui est bon, sacré et juste finira par prévaloir".

L'hon. Adélaïde Godbout et le groupe de députés libéraux qui l'accompagnent sont revenus d'une tournée d'études en Abitibi pour se renseigner et se documenter sur les besoins actuels de la région. Partout, ils ont reçu un accueil enthousiaste et ils ont constaté combien notre

(suite en page 2)

L'AVENIR DU NORD

Fondé en 1897

Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir
du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers
de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.,
303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président : Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier
Vice-président : Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier : Roland BOCK, industriel, Montréal
Direction politique : Hon. Hector PERRIER, C.R., Montréal
Directeur-gérant : Marc FORTIN, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à 303, ave Parent,
téléphones 12 et 1288, Saint-Jérôme.

PETITES ANNONCES

TAUX DES PETITES ANNONCES

25 mots ou moins 50 cents
3 cents pour chaque mot supplémentaire
IMPORTANT :
Nous n'accepterons plus dorénavant les
petites annonces transmises par téléphone.

A VENDRE

Moulin à Scie, - Cause de mortali-
té, S'adresser à : 60 rue La
violette, St-Jérôme, Tél. 414-J
(22-29-5)

A BAS AVEC LE "C.R."

Poudre liquide qui détruit pu-
naises, coquerelles, mites, mou-
ches, maringouins, fourmis, arai-
gnées, poux, etc. Très effi-
cace pour les animaux égale-
ment. "C.R." contient D.D.T., et
est en vente partout. Deman-
dez "C.R." - Canadian Economic
General, P.O. Box 365, Mont-
réal. (22-29-5-12)

A VENDRE

Terre à bois, 200 arpents, 7
milles de St-Jérôme, peut cou-
per dans le moins 300,000 pieds
de bois de sciage, pin, épinette,
chêne, pruche, bois blanc, mé-
risier, érable. Peut faire aussi
dans le moins 5,000 cordes de
bois de chauffage comprenant de
l'érable. Sacrifiera à prompt
acheteur \$5,500.00 comptant. Au-
tre grande terre à bois, environ
500 arpents, 7 milles, St-Jérôme,
peut couper dans le moins 400,000
pieds, bois sciage, presque
tout en pin, sucrerie, 3,000 érables
avec cabane outillée sur ce do-
maine, une petite rivière par-
courant une grande partie du ter-
rain où l'on peut faire barrage,
peu de frais, ce qui ferait le plus
beau lac, complètement privé,
environ 3 milles de contour. Aus-
si, une bonne maison de 2 étages,
10 appartements, 12 écuries,
écurie, grange et autres dépendances.
Eau courante partout
dans les bâtiments. Sacrifiera
pour prompt acheteur : \$10,500.00
comptant. Plus cher avec
conditions.

Plusieurs propriétés à vendre,
dans la ville de St-Jérôme, soit
maison, 1 logis, 2 logis, 3 logis,
et aussi 4 et 6 logis, différents
prix.

A VENDRE

Une propriété avec commerce
général de campagne retirée près
de St-Jérôme, comprenant la
propriété avec le stock, épicerie,
restaurant, marchandises sèches
ferroviaire, frigidaire, balance,
etc. Sacrifiera pour prompt acheteur
: \$8,500.00 comptant.

A VENDRE

Terrains pour ceux qui dési-
rent se construire à St-Jérôme et
à St-Antoine. Aussi, des camps
d'été sur différents lacs. Ache-
teurs sérieux, consultez cette an-
nonce pour informations, s'adres-
sez à : M. Joseph Gohier,
179 rue Castonguay, St-Jérôme,
Tél. 231-R.

ON DEMANDE

Logement de 4 pièces, à St-
Jérôme. S'adresser à M. Gagné,
Imprimerie de St-Jérôme Enrg.,
303, rue Parent, St-Jérôme
(ind)

A VENDRE

Couvre-lits de chenille à ven-
dre au prix de \$4.98. Première
qualité. Dans toutes les couleurs.
Deux tons ou unis. Pour lits
simples et doubles. Rég. 37-95.
Envoyés C.O.D. Vous devez payer
la poste. Argent retourné, si
vous n'êtes pas satisfait. S'adres-
ser à : Handicraft Distributors,
254 ouest, rue Sherbrooke, Mont-
réal, Qué. (ind)

VENDEURS DEMANDES

BON VENDEUR demandé pour
détailler nos 200 produits connus
et garantis dans la ville de ST-
JEROME. Commission avan-
tageuse. Profits intéressants. 30
jours d'essai SANS RISQUE. Pour
catalogue, renseignements, écri-
vez à : CIE JITO, B.P. 10, Station
T, Montréal. (5-12-19-26)

A VENDRE

Deux harnais doubles - Deux
voitures doubles - 1 pré. de sleighs
Le tout du service des incendies de la Ville de St-Jérôme
Aucune offre raisonnable refusé
Ces items peuvent être examinés au poste de pompiers
Les offres doivent être faites par écrit et adressées
au Gérant de la Ville :

M. FRANCIS VALIQUETTE, Gérant Municipal
Hôtel de Ville 280, rue Labelle Saint-Jérôme, Qué.
(5-12-19)

AVIS

TIR AU FUSIL

Le règlement numéro 7 N. S. article 38, se lit com-
me suit : Le tir au fusil, ou pistolet ou autre arme à
feu est prohibé, dans les limites de la Municipalité.
Tout contrevenant à cet article du règlement sera
poursuivi sans autre avis.

A.-RAOUL LATOUR,

Directeur
Service de la Police.
(5-12-19)

LA LOI DES LOYERS

(par Me J.-E. Charrette)

La demande d'augmentation de
loyer doit être faite sur une for-
mule fournie par la Commission
des Prix et du Commerce, divi-
sion des Loyers. Dès que cette
formule est remplie et signée et
que les documents requis y
ont été annexés, le propriétaire
les fait parvenir à la Régie des
Loyers, 55 rue St-Jacques Ouest,
Montréal 1. La Régie ouvre un
dossier pour cette demande, en
transmettant une copie au loca-
taire lui demandant s'il a des ob-
jections et, s'il en a, de les trans-
mettre dans les dix jours, et a
fait procéder à une expertise qui
est ni plus ni moins qu'une vé-
rification des données de la de-
mande. Lorsque l'Estimateur est
en possession du dossier complet,
il rend une décision par laquelle
il accorde ou refuse, en tout ou
en partie, la demande. Les inté-
ressés, c'est-à-dire le propriétaire
ou le locataire, peuvent en ap-
peler de cette décision à la Cour
des Appels de Loyers, s'ils ont
de sérieuses raisons de croire
que la décision leur cause un pré-
judice. Cet appel doit être fait
dans les trente jours qui suivent
la date où la décision fut rendue.

Quand l'augmentation accordée
par l'Estimateur prend-elle
effet? Il faut distinguer les deux
cas suivants : a) le cas où le lo-
caire a consenti d'avance à
payer l'augmentation, et b) le
cas où il n'y a pas eu de tel con-
sentement.

Dans le premier cas — consen-
tement d'avance — l'augmenta-
tion peut être requise dès que la
décision de l'Estimateur l'accor-
de fut rendue. S'il y a eu une
entente entre le propriétaire et
le locataire qu'une augmentation
de cinq dollars par mois sera
payée par ce dernier lorsque le
propriétaire aura installé l'eau
chaude et un bain par exemple,
et que le propriétaire a complété
cette installation le 1er mars,
la décision rendue le 1er août
suivant accordant l'augmenta-
tion, permettra au propriétaire
de percevoir cette augmentation
depuis le 1er mars. Si la décision
revenue n'avait accordé que qua-
tre dollars d'augmentation au
lieu de cinq, le propriétaire ne
pourrait en percevoir plus de
quatre, même si le locataire avait
d'avance consenti à en payer
cinq. Inversement et pour le cas
qui nous occupe — consentement
d'avance —, si par l'entente le

locataire ne s'était engagé qu'à
payer trois dollars d'augmenta-
tion pour le service ajouté et que
la décision en accordait cinq, le
propriétaire n'en pourrait exiger
plus de trois depuis la date de
l'entente. S'il voulait augmenter
de cinq dollars suivant la déci-
sion, il tomberait alors dans le
second cas où il n'y a pas eu de
consentement du locataire.

La règle qui précède s'applique
dans les cas d'augmentation sui-
vants : a) augmentation de taxes;
b) augmentation d'espace (par
exemple une chambre de plus);
ou fourniture de services qui n'y
étaient pas; c) lorsqu'il y a eu
renovation du logement. Dans les
autres cas d'augmentation, le pro-
priétaire a droit, toujours s'il y
a eu consentement préalable du
locataire, d'exiger l'augmenta-
tion depuis qu'il a déposé sa de-
mande dans les mains de l'Esti-
mateur des Loyers; et encore
dans la mesure de l'entente et en
conformité de celle-ci.

Maintenant, nous arrivons au
deuxième cas où il n'y a pas eu
de consentement du locataire.
Que faire alors si quand s'appli-
que l'augmentation accordée? Il
faut d'abord s'adresser à la Com-
mission des Prix et demander la
formule n° 3, laquelle est un avis
qu'il faut adresser à la fin du bail
(fin selon la loi provinciale), le
loyer sera celui qui comprend
l'augmentation accordée. Le lo-
caire doit répondre dans les
trente jours qu'il accepte; s'il
fait défaut de répondre ains
dans ce délai, il perd son droit
de demeurer dans le logement et
le propriétaire peut en reprendre
possession selon la loi provin-
ciale. Si le bail en vigueur est
un bail d'un an, l'augmentation
ne pourra être exigée avant la
fin de l'année. S'il est au mois,
le propriétaire pourra donner
un avis d'un mois franc pour
augmenter le loyer. Par "un mois
franc", le mois courant n'est pas
compris; ainsi un avis donné le
23 août n'expirera pas le 23 sep-
tembre mais bien le 30 septem-
bre. Si le locataire ne répond pas,
le propriétaire pourra recouvrer
son logement à la fin de l'année
si le bail est annuel, et à la fin
d'un mois si le bail est mensuel.

Je mentionnais plus haut que
les intéressés, propriétaire ou
locataire, pouvaient en appeler
de la décision de l'Estimateur. Com-
ment faut-il procéder? Il faut s'ad-
resser à la Régie des Loyers et
demander des formules d'appel.

Faits sur les Allocations familiales

Voici trois questions posées en marge de la loi des Allocations
familiales, et qui trouvent une réponse sans retard. Ce question-
naire ne manque pas d'intérêt; nombre de lecteurs nous en ont dit
leur contentement, car il leur permet de se familiariser avec tous
les angles de la loi.

Question: Mon fils Pierre a atteint 14 ans le 5 août 1947. Vous
avez dit dernièrement que les enfants qui n'avaient pas 14 ans le 30
juin 1947, étaient tenus de retourner à l'école en septembre 1947.
Nous avions songé, mon mari et moi, à garder Pierre sur la ferme
cette année car la main-d'œuvre est très rare. Il nous serait d'un
grand secours. Que faut-il faire?

Réponse: Puisque Pierre possède son certificat d'études élémen-
taires (7ième année), il n'est pas obligé de retourner à l'école en
septembre, même s'il n'a pas atteint ses 14 ans avant le 1er juillet
1947. La loi provinciale de fréquentation scolaire obligatoire énon-
ce qu'un enfant doit fréquenter l'école durant l'année scolaire pendant
laquelle il atteint ses 14 ans, ou jusqu'à ce qu'il ait obtenu son di-
plôme de 7ième année. Pierre peut donc cesser de fréquenter l'école
cette année puisque vous en avez grand besoin.

Question: L'un de mes quatre enfants est mort il y a trois mois,
et je reçois encore son allocation familiale. Sommes-nous tenus
d'avertir lorsqu'un enfant décède?

Réponse: Vous devez avertir le Directeur régional aussitôt
après le décès de votre enfant. Faites-le donc immédiatement afin
que votre prochain chèque soit modifié en conséquence.

Question: Mon fils André a 15 ans; il a fréquenté l'école jus-
qu'en juin 1947. Depuis juillet il travaille à salaire. Je n'ai pas écrit
au bureau des Allocations familiales car je savais qu'il avait droit
de travailler durant les vacances et recevoir quand même son allo-
cation. Cependant, puisque André n'est plus d'âge scolaire cette
année, il me semble qu'il pourrait continuer de travailler et recevoir
son allocation jusqu'à 16 ans. Le salaire qu'il reçoit est si minime.

Réponse: L'allocation de l'enfant qui travaille durant les vacan-
ces n'est pas supprimée. Cependant, dès l'ouverture des classes, si
l'enfant continue de travailler, il est alors censé suffire à son
entretien et les parents cessent d'avoir droit à son allocation. Il
est évident que le but de la loi est de promouvoir la fréquentation
scolaire. Je vous conseille d'écrire au Directeur Régional des Allo-
cations familiales, C. P. 1816, Québec, si André continue de tra-
vailler en septembre.

MENACE DU COMMUNISME

Voilà, brièvement exposé, le problème actuel de
la France, trop peu connu de ce côté-ci de la grande mare —
Voilà comment nous l'a exposé monsieur Bullitt, autrefois
ambassadeur des Etats-Unis en Russie et en France. Cette
autorité en matière de politique soviétique et française
craint fortement l'installation définitive du communisme
en terre française si le secours ne lui est pas incessamment
accordé. Le communisme a toujours fait son jeu des pe-
uples en misère; la France risque de tomber sous ce régime
de socialisme outrancier. Ce serait là la perte d'un pilier
précieux pour la démocratie mondiale. Aussi les nations
américaines, comme toutes les démocraties économiquement
saines, ont le devoir envers elles-mêmes d'aider au maintien
du système politique et social actuel dans la France d'après-guerre.

Dans le périodique "LIFE", l'ex-ambassadeur Bullitt
suggère une formule bien simple mais profondément im-
prégnée d'un altruisme lumineux : le don pur et simple à
la France des choses essentielles à son équilibre. En agis-
sant dans ce sens, on contribuera à créer un bloc démocra-
tique auquel la Russie n'osera pas s'attaquer. La sécuri-
té même de l'Amérique tient aux décisions qu'elle prendra
en ce domaine, dès aujourd'hui. Tandis que les Etats-Unis
peuvent si bien satisfaire les besoins de combustible d'une
France industrielle qui cherche la voie du rétablissement,
le Canada ne pourrait-il pas rendre moins aigue la crise du
pain, en puisant dans ses greniers? La question se pose.
Reste à savoir comment notre peuple réagira et saura y ap-
porter réponse.

Amicus.

Victoire facilement gagnée

qui sont fournies sur demande
gratuitement. L'appelant les rem-
plit et fait signifier un des tri-
plicata à l'autre partie, soit par
ministère d'huissier qui est le
moyen le plus sûr, soit par lettre
recommandée (dans ce cas il ne
faut pas oublier d'insérer la let-
tre dans l'enveloppe). Lorsque la
signification est faite, l'appel-
lant dépose un des triplicata qui
lui restent chez l'Estimateur des
Loyers à la Régie, et y annexe la
preuve de la signification. Après
cela, l'Estimateur transmet le
dossier à la Cour des Appels de
Loyers et avise chaque partie de
l'endroit et de la date où l'appel
sera entendu. Devant la Cour,
chaque partie fait entendre ses
témoins et plaide son cas. Aucuns
frais de cour ne sont accordés,
chaque partie paie son avocat et
ses témoins, si elle en a. L'une
ou l'autre des parties peut assi-
gner ses témoins à rendre témoi-
gnage dans sa cause en se ser-
vant d'un sub-poena.

Un mot avant de terminer cet
article, sur les baux de deux ans
comportant une augmentation de
dix pour cent. En premier lieu,
un propriétaire ne peut augmen-
ter de lui-même de dix pour cent
sans offrir en même temps un
bail de deux ans à son locataire.
Ce dernier, en recevant cette of-
fre, doit l'accepter; s'il ne le fait
pas, il perd son droit au logement
et qu'il explique ci-dessus pour les
cas d'augmentation. Cette accep-
tation doit être faite par écrit
dans les trente jours de l'offre.
Le propriétaire ne peut offrir un
bail de deux ans avec augmenta-
tion de dix pour cent qu'à la fin
du bail présentement en vigueur,
sauf si le locataire y consent.

Dans le prochain article, nous
verrons les dispositions concer-
nant l'éviction d'un locataire et
le recouvrement d'un logement.
St-Jérôme, le 1er Septembre, 1947

Dans une entrevue que l'hon.
M. Godbout vient d'accorder à
la presse, le chef de l'Opposi-
tion provinciale n'a pas caché
son opinion au sujet de la fa-
çon dont l'élection de Hunting-
don a été gagnée par le gouver-
nement de l'Union Nationale.

"M. Duplessis n'a aucune rai-
son de se vanter d'avoir gagné
l'élection de Huntingdon et il le
sait mieux que moi," a déclaré
l'hon. Adélard Godbout.

En commentant le résultat de
cette récente élection complé-
mentaire, M. Godbout a dit: "A
Hemmingford, M. Duplessis a dé-
claré: "Si vous voulez des écoles,
des chemins, des dépenses du
gouvernement dans le comté de
Huntingdon, vous savez quoi faire
mercredi!"

Le chef libéral a ajouté: "M.
Duplessis sait ce qui a été remis
d'amendes pour infraction à la
pêche dans cette campagne élec-
torale. Il sait que certains mi-
nistres ont fait remettre par la
province à des vieillards et à des
mères nécessiteuses des retenus
que le gouvernement leur avait
faites sur leurs pensions et leurs
allocations depuis près de trois
ans. Il sait que l'on a donné des
secondes octrois de fils de culti-
vateurs pour la même terre et
au même homme. Ce sont des
raisons qui ont mieux servi M.
Duplessis que l'explication de sa
politique générale dans Hunting-
don."

M. Godbout a eu des paroles
élogieuses à l'égard du porte-dra-
peau du parti libéral: "Je crois",
dit-il, "que Mme O'Connor, qui
a été un candidat de première
valeur, aura plus effectivement
servi la cause qu'elle représen-
terait par la campagne digne qu'elle
a conduite et le programme
sensé qu'elle a exposé à la popu-
lation."

Pitié pour l'original canadien!

Notre fier original, ce classique roi de nos forêts cana-
diennes, serait en danger. Comme autrefois, le wapiti, le
caribou, il disparaîtrait et, après quelques années, n'existe-
rait plus que dans le souvenir des chasseurs.

Le danger que court l'original est signalé dans le der-
nier rapport du Ministre de la Chasse et de la Pêche, l'hon.
Camille Pouliot.

Toujours, depuis quelques décades, on a réclamé une
légalisation plus sévère pour la protection de notre gibier et
plus spécialement pour l'original, cible assez facile à at-
teindre pour qui veut s'en donner la peine, car il tombe sous
les balles en trop grand nombre. Dès 1920, on alla même
jusqu'à demander l'interdiction complète de la chasse à
l'original, qui fut restreinte mais seulement en certaines an-
nées. Souhaitons qu'il ne soit pas trop tard maintenant...

D'après les dernières statistiques, si l'on en croit le
rapport de M. Charles Frémont, on voit que dans un seul
district, au nord de Maniwaki, sur la Gatineau et les sources
de l'Ottawa, au-delà de 600 mâles furent abattus en 1945
par les sportsmen, sans compter nombre d'autres mâles et
femelles tués en marge de la loi. "Le 5 octobre de l'année
dernière 293 têtes étaient sorties par la barrière sud de la
réserve Mont-Laurier-Senneterre."

Sans doute une mesure comme celle que des chasseurs
réclamaient en 1920, c'est-à-dire l'interdiction totale de la
chasse à l'original, aurait d'excellents résultats, à preuve
le cas où il a largement bénéficié de l'application, durant
plusieurs décades, d'une telle loi. L'interdiction d'une chasse
quelconque, quoiqu'injuste peut-être en soi, serait une solu-
tion du problème jusqu'à un certain point, mais son appli-
cation est plutôt difficile, on le comprend, quand elle em-
brasse tout un pays ou une province. Bien qu'elle ait déjà été
mise en pratique, elle n'a fait que retarder la disparition du
gibier visé plutôt que d'assurer sa conservation et son accrois-
sement.

Les autorités provinciales ont été plus d'une fois re-
quises d'adopter une législation dans ce sens. Elles s'y sont
prêtées de bonne grâce, mais au moment de la faire adopter
de nombreuses contre-requêtes forçaient les législateurs
à rester dans le "statu quo".

Cet état de choses, du reste, s'est produit ailleurs, aux
Etats-Unis, dans l'Ouest du Canada et en Ontario. Avec le
temps, on en est venu à la conclusion que les parcs et les
sanctuaires pour le gibier était la solution la plus pratique.

Il semble donc que, d'après les résultats obtenus déjà,
ces réserves ont fait davantage pour la protection, la conser-
vation et le repeuplement du gibier que toute loi draconienne,
son observance étant confinée à un territoire limité et par-
tant son application étant plus facile.

A Wainright, en Alberta, on a obtenu des succès ma-
gnifiques pour la conservation du bison. Sur l'île d'Anticosti,
il en a été de même pour le chevreuil. Le Parc Algonquin en
Ontario a eu les mêmes succès.

Le Parc des Laurentides fut le seul au Canada où la
chasse était permise, pendant un certain temps. Depuis 1930,
on y interdit toute chasse, même le port d'armes. On impose
même une amende à celui qui, non seulement tue, mais blesse
une bête. Et c'est là une excellente politique.

Quoi qu'il en soit, devant le danger que court le roi de
nos forêts, il importe de prendre les moyens, fussent-ils les
plus drastiques, pour que ce noble et bel animal n'aille pas
rejoindre le Wapiti dans les limbes des bêtes.

FROISSARD.

PHILIPPE PICHETTE

Entrepreneur, plomberie, chauffage

305 rue Montigny, Tél.: 177, SAINT-JEROME

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission
Municipale de Québec

Classe "A"

Bureau : 500, avenue du Palais

Rés. : 389, blvd Melançon

Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.

CARTES D'AFFAIRES

Legault & Legault

AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE

Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — MONTREAL

Paul Larose

B.A., LL.B.

AVOCAT

84, rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 230

Résidence 185

Mario Beaudry

B.A., LL.M.

Avocat & Procureur

Sainte-Agathe des Monts

Résidence Bureau

159, Tour du Lac 43, St-Vincent

Tél. 374 Tél. 217

RESIDENCE : St-Janvier, Terr.

Tél. 269-W

J.-Marc Vermette

LL. L.

Notaire-Commissaire

EDIFICE "THEMIS"

Suite 904

10, Ouest, rue St-Jacques

Tél. LA. 7268* — Montréal

Téléphone : Bureau 61

Rés. 510

Louis Nicolas

ARCHITECTE

Bureau : 298, rue Labelle

Suite 5

Résidence : 430, Blvd Melançon

Saint-Jérôme, Qué.

Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre

Bureau et résidence :

533, ave Parent

Tél. 6-W

SAINT-JEROME

Téléphone 471

J.-Gavan Power

B.A., LL.L.

Avocat & Procureur

69 est, rue Préfontaine

(coin St-André)

Sainte-Agathe des Monts

BUREAU

402, rue Labelle

Téléphone 222

LEOPOLD NANTÉL, c.r.

AVOCAT-PROCUREUR

Saint-Jérôme

Assurances - Immeubles
Tous genres d'assurances
émisses
Vente et échange de
propriétés

Pelletier & Morin Enrg.

304a, rue St-Georges Tél. 952 St-Jérôme

Saint-Jérôme, vendredi, 5 septembre 1947

D'UN VENDREDI A L'AUTRE

PARFAIRE SES ETUDES

Une propension assez marquée dans plus d'un milieu et que les esprits observateurs constatent, c'est le peu d'ambition qu'on manifeste pour le perfectionnement de ses connaissances, une fois qu'on a quitté l'école ou le collège. Un trop grand nombre sont amplement satisfaits de l'instruction acquise au cours de leurs études, quelquefois bien rudimentaires, et ne désirent pas davantage. Les membres des professions libérales comprennent la chose autrement et ceux-là même qui ont la réputation d'être les plus instruits sont encore ceux qui cherchent constamment à se parfaire.

Aujourd'hui, les gens qui réussissent le mieux sont incontestablement ceux-là qui ne négligent aucune occasion de s'instruire, quelle que soit la sphère où ils exercent leur travail. Toutes les branches des activités économiques évoluent du jour au lendemain; si l'on ne veut pas être écrasé sous le poids de la concurrence effrénée caractérisant notre siècle, il faut absolument élargir l'horizon de ses connaissances.

Si l'instruction est nécessaire à ceux qui ont donné le tiers de leur vie pour l'acquiescer, comme dans le cas des professions libérales, si elle est nécessaire encore à l'homme d'affaires qui, après avoir suivi un cours commercial, a en plus fait un stage préparatoire dans la branche qu'il a choisie, combien à plus forte raison est-elle indispensable dans la mesure qui lui convient à l'homme de métier, qui, à l'heure présente, doit suivre tous les mouvements et les directives d'une nouvelle orientation économique, s'il ne veut pas se laisser devancer.

On ne semble pas peser la réalité de ces faits, et l'on ne semble pas comprendre que la répugnance à s'instruire rend tout perfectionnement impossible, et ce sera le cas bientôt de toute condition, qui demande un peu de culture générale.

La lecture des nouvelles sur les journaux quotidiens n'a jamais servi à meubler le cerveau humain. Celui qui ne va pas chercher ailleurs, soit dans la lecture des revues sérieuses et des livres, soit dans l'observation judicieuse des événements de chaque jour l'expérience dont il a besoin, reste au-dessous du niveau professionnel et social, affichant par là un stupide mépris pour le perfectionnement personnel de sa propre instruction.

Pour ne pas rester au second plan, il faut se résoudre à développer ses connaissances et à recourir en autant que la chose se peut aux lumières indispensables que procure l'instruction.

UN CENTRE AGRICOLE TRES ACTIF

Un quotidien de Montréal, "La Presse", commentant en éditorial la bénédiction et l'inauguration de la cinquième coopérative organisée à Saint-Lin, soulignait que cette paroisse était devenue un centre agricole des plus actifs, et nous citons: "Saint-Lin, petite ville célèbre pour avoir donné le jour à un grand homme d'Etat canadien, Sir Wilfrid Laurier, vient de s'affirmer une fois de plus comme un centre agricole actif."

A une assemblée tenue dans l'après-midi, les principaux orateurs, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture et le chevalier J.-Abel Marion, président général de l'Union catholique des cultivateurs, ont dit que ce qui a été fait dans le passé n'est pas une garantie d'une continuité sans efforts.

M. Marion croit que la "période de l'argent facile, qui nous a fait perdre le sens de la hiérarchie des valeurs", a vécu et que "nous allons bientôt nous trouver en face de la réalité." Et cette réalité s'affirme déjà dans la désertion, en ces dernières années, des fils de la terre et le départ projeté de nombre d'autres. La réalité est encore l'incertitude constante dans laquelle vivent les ouvriers des villes, comparativement à la sécurité dont jouissent les cultivateurs sur la terre.

L'hon. Barré encourage la coopération chez les cultivateurs, parce que les "coopératives feront pour la masse ce que les individus isolés ne peuvent pas faire." Cela contribuera également à améliorer la production, la classification des produits. C'est aussi un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les produits de nos voisins et de l'étranger, sur nos propres marchés.

En somme, ont affirmé les orateurs, il faut corriger sans chambarder, rétablir la hiérarchie des valeurs. Ainsi les cultivateurs contribueront à leur propre progrès et à celui de tout le pays en même temps qu'ils feront échec aux idées subversives par une action positive et effective.

VALDOMBRE AVEC NOUS

Dans les deux dernières livraisons de l'Avenir du Nord, nos lecteurs auront sans doute remarqué que M. Claude-Henri Grignon, auteur radiophonique bien connu, était revenu au journalisme et signait ses articles dans notre journal sous son fameux pseudonyme: "VALDOMBRE".

Evidemment, plusieurs ne sont pas toujours de l'opinion de Grignon, mais tous reconnaissent son grand talent, l'originalité et la vigueur de son style, la couleur de ses écrits. L'auteur de "Un Homme et son Pêche" a bâti une popularité incontestable à la région des Laurentides, au pays qu'il "adore" comme il dit si bien. Pas un écrivain n'a su mieux que lui populariser un coin de la province comme il l'a fait. Aujourd'hui, au-delà d'un million d'auditeurs écoutent chaque soir ce populaire radio-roman. Et les touristes qui traversent Ste-Adèle font escale chez Grignon pour photographier sa maison et... demander à voir Séraphin!

Bienvenue à l'"Ours du Nord" dans le journal que Séraphin et tous ses contemporains ont lu...

Marc FORTIN.



CHENIER

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié et imprimé à Saint-Jérôme.

Soutenons nos industries. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.



LABELLE

PALETOTS — HABITS
MANTEAUX — ROBES
COSTUMES

Chez HARRY
Tél. 1472-W

323, rue St-Georges St-Jérôme



Page 3

Promus à de hauts postes au Pacifique Canadien



M. J.-U. BRAZEAU

M. F.-A. POULIOT

M. J.-N. FRAINE

A l'occasion de changements de la plus haute importance dans le mode d'administration du Pacifique Canadien, survenus ces jours derniers, il y a eu plusieurs promotions et nominations parmi les fonctionnaires supérieurs de cette grande compagnie de transport. Le président M. W. M. Neal, en annonçant que la Pacifique Canadien, jusqu'ici partagée en deux régions, l'Est et l'Ouest, comprendra désormais une troisième région, celle du Pacifique, a également fait connaître les principaux changements survenus dans son personnel à cette occasion. Plusieurs de ces changements affectent la province de Québec et l'Est. C'est ainsi que M. F.-A. Pouliot, jusqu'à maintenant gérant général du Québec Central, devient surintendant général du district de Québec au Pacifique Canadien. De par ses nouvelles fonctions, M. Pouliot aura juridiction sur 1,652 milles de voies ferrées. M. J.-N. Fraine, ci-devant surintendant de la division des Laurentides, remplacera M. Pouliot à Sherbrooke, comme gérant général du Québec Central, alors que M. J.-U. Brazeau, qui était depuis quelques mois assistant surintendant à Ottawa, est promu au poste de surintendant de la division des Laurentides.

AU ROTARY

La fabrication du papier

Chronique judiciaire

Par: M. R. Corbeil

A cause de la Fête du Travail, le Club Rotary de St-Jérôme avait choisi la journée de mardi pour tenir son dîner hebdomadaire.

La compagnie Rolland, grâce à son gérant général, M. Jean-Paul Rolland, présentait aux membres et aux invités spéciaux du Club, ce soir-là, un film sur la fabrication du papier. A cette occasion, on avait invité les chefs d'industries de St-Jérôme; on remarquait: De la Dominion Rubber, MM. W.A. Jopp, A. Hurtubise, A. Fletcher et F. Kennedy; de la Regent Knitting Mills, MM. J. Guot, M. Desrosiers et L. Lachance; de la compagnie de Papier Rolland, MM. Arthur Toupin, ancien maire de Mont-Rolland et Surintendant du Maintenance à Mont-Rolland, T. St-Germain, Surintendant général de Mont-Rolland, L. Rolland, Surintendant du personnel de Mont-Rolland, André Rolland, ac-

cepteur de la compagnie Rolland, R. de Montigny, directeur technique de la même compagnie, F. Brien, ingénieur des projets, Marc Rolland, gérant du moulin de Mont-Rolland, N. Raynolds, Surintendant de production à St-Jérôme, A. Lanthier, comptable à Mont-Rolland, P. Thibault, comptable à St-Jérôme, L. Dubois, magasins et achats à Mont-Rolland, P. Grenier, en charge de l'évaluation et de la disposition de la marchandise, Jos. Gignas, façonnage, L. Corbeil, Surintendant du personnel à St-Jérôme, Roger Giroux, Surintendant de la finition à St-Jérôme, M. Samson, ingénieur local du moulin à St-Jérôme, M. Chartrand, chimiste à St-Jérôme, et le Gérant général, M. Jean-Paul Rolland.

Toutes les phases de la fabrication du papier étaient montrées dans ce film. Ainsi, on nous montrait les "gars de chantiers" au travail, abattant les arbres énormes de la Colombie Anglaise où ce film avait été tourné, le transport de ces arbres au moulin, la transformation de l'arbre en pâte à papier, et enfin, la fabrication du papier lui-même au moyen d'une puissante machine évaluée à deux millions de dollars.

Il ne fait aucun doute que ce film était suffisant pour donner à tous les hôtes du Club Rotary présents, une idée générale de la fabrication du papier, une des industries les plus florissantes du Canada.

Le terme de la Cour des Sessions de la Paix qui s'est tenu le 29 août dernier, a été présidé par M. le Juge Hermann Barrette, Juge des Sessions de la Paix.

J. Labelle Emond, de St-Jérôme, qui avait été appréhendé pour tapage, a comparu le 20 juin dernier, et une motion avait été faite pour le rejet de la plainte. Cette cause est de nouveau devant le Juge des Sessions de la Paix, et cette motion a été rejetée. La cause a été ajournée, pour comparution, au 5 septembre 1947. Me Lucien Thinel occupait pour la plaignante et Me Léopold Nantel défend l'accusé.

M. C. Riopel et dame R. Blanchard, de St-Jérôme, tous deux arrêtés pour voie de fait sur la personne de dame V. Smith, également de St-Jérôme, ont comparu devant le Tribunal, et après option pour un procès sommaire, ont plaidé non coupables. La plainte contre les dites prévenues a été renvoyée vu la déclaration du procureur de la Couronne à l'effet qu'il n'y a pas de suffisante au procès. Me Lucien Thinel représentait la Couronne.

Deux individus, H. Parent, de Beloeil, et J.-P. St-Germain, de Ste-Agathe, après avoir été appréhendés pour vol d'un set d'outillage d'usine, ont comparu devant la Cour, ont fait option pour un procès sommaire, et ont plaidé non coupables. Leur procès est remis au 8 septembre 1947. Me Maurice Demers représente le plaignant et Mes Philippe Pothier et Mario Beaudry défendent les accusés.

Un individu du nom de A.-H. Stackhouse, de St-Jérôme, après avoir été arrêté sous une accusation de prise de possession sans permission, a comparu devant le Tribunal et après avoir plaidé coupable, a été condamné au temps fait en prison et aux frais de la cause. Me Lucien Thinel représentait la plaignante.

Sous une accusation d'avoir induit un enfant à faire un acte qui le portera à devenir délinquant, E. Badeau a comparu devant le Tribunal, a plaidé coupable, et sa sentence a été ajournée au 10 septembre 1947. Me Joseph Fortier représentait le C.P.R. plaignant dans cette cause.

L'accusé Albert Martin, appréhendé à la suite d'un vol à main armée avec 4 complices, dans l'hôtel Manitou Lodge, à Ivry Nord, a comparu devant le Tribunal pour y subir son examen volontaire. Comme résultat de cette enquête, il est envoyé à subir son procès au prochain termes des Assises Criminelles. Me Lucien Thinel représentait la Couronne.

Les causes de Lachute qui ont trait à la Grève de Ayers de Lachute, et qui devaient passer les 2, 3 et 4 septembre, sont remises aux 1, 2 et 3 octobre prochain, devant l'honorable Juge Aimé Chassé.

Après avoir été appréhendé pour infraction à la Loi de la Commission des Liqueurs de Québec, Robert Fisher, de Ste-Agathe, a comparu devant le Magistrat Donat Lalande, et après avoir plaidé coupable, il a été condamné dans chacune des deux causes portées contre lui, à \$100.00 d'amende et aux frais de la cause. Me Gaston Gibeault, occupait pour la plaignante.

Pique-nique annuel des sections L.O.C. et L.O.C.F. de St-Jérôme

Dimanche, le 17 août, avait lieu à St-Canut, le Pique-nique annuel de tous les membres de la Ligue Ouvrière Catholique de St-Jérôme, sections des hommes et des femmes ainsi que leurs familles.

Au cours de la journée, il y eut plusieurs divertissements comprenant des jeux pour les hommes, les femmes ainsi que leurs enfants. De magnifiques prix furent offerts par les sections L.O.C. et L.O.C.F. au gagnant du premier prix de chaque épreuve. Deux clubs de Balle-molle furent aussi organisés entre les Locistes et leurs enfants. La joute fut très intéressante au possible mettant en relief l'accord familial qui devrait toujours exister. Le

Pendant le dîner, la compagnie Rolland avait offert gracieusement le vin à tous les convives.

Nous ne pouvons que louer hautement cette initiative de la compagnie de Papier Rolland, principalement, de son Gérant général, M. J.-P. Rolland, qui, par le moyen de projections lumineuses, a fait connaître davantage aux membres du Rotary et à leurs amis, l'industrie du papier.

La Banque de Montréal ouverte à 9.30 hres

La Banque de Montréal vient de faire afficher l'avis suivant dans ses bureaux: "A partir d'aujourd'hui, samedi, les heures de banque du samedi matin commenceront à 9 h. au lieu de 9.30 h. pour se terminer à 11 h. au lieu de midi. Les clients de la Banque sont priés d'en prendre note".

Le changement d'heures en question a surtout pour but de mieux accommoder le personnel de la banque pendant les fins de semaine. La croyance populaire que les banquiers ne travaillent que de 10 h. à 3 h. — faisant ainsi l'envie de la population — a disparu depuis longtemps. Elle n'a, en effet, jamais été vraie, car, une fois que les portes de la banque sont closes, il reste encore au banquier beaucoup de travail à faire.

Depuis plusieurs années, c'est-à-dire pendant la guerre et aussi pendant l'après-guerre, le grand fardeau qui pèse sur les épaules du banquier s'est accru au point de l'obliger à travailler après ses heures régulières. C'est le cas surtout le samedi, après la fermeture traditionnelle de la banque à midi, alors que le personnel est souvent obligé de continuer à travailler quelquefois jusqu'à trois heures de l'après-midi, ce qui, pour ne pas en dire davantage, dérange beaucoup ses plans du samedi après-midi ou sa partie de pêche de fin de semaine.

Nos clients, en général, verront avec plaisir cette atténuation de travail chez ceux qui les servent à la banque, et ces derniers pourront jouir alors d'un peu plus de loisirs.

Chantez au volant

A 45 milles à l'heure:
"Comme la route est belle."
A 55 milles à l'heure:
"Je suis étranger ici, le Ciel est ma demeure."
A 65 milles à l'heure:
"Plus près de toi, Seigneur."
A 75 milles à l'heure:
"Sera-je présent au Jugement?"
A 85 milles à l'heure:
"Seigneur, je viens vers vous."

GONTRAN LATOUR,
Courtier d'assurances
agréé.

AVIS

Le Cercle des Filles d'Isabelle, de St-Jérôme, est convoqué pour la première réunion qui aura lieu le 10 septembre prochain, à 7 hrs 30 du soir.

Que toutes se fassent un devoir d'y être présentes.

(Le Cercle La Nina)

Club de circonstance de la L.O.C. Triompha au pointage de 9 à 5 sur les jeunes... Pas si mal pour des vieux...

Au cours de l'après-midi, les deux sections distribuèrent gratuitement de la crème glacée aux personnes présentes. Elle fut dégustée avidement, surtout par les enfants, car il faisait terriblement chaud. La journée s'est terminée par le tirage de deux prix de présence donnés par la Présidente et le président local. Ensuite, chacun réintégra sa demeure gravant à tout jamais dans sa mémoire, la joie et le bonheur reçus par notre organisation durant cette journée.

Florian Cloutier,
Propagandiste de la L.O.C.

Nouvelles de la paroisse St-Jérôme

MARIAGES

Filiatrault-Lamontagne

Samedi, le 6 septembre, à six heures, sera célébré le mariage de Albert Filiatrault, fils de M. et Mme Albert Filiatrault, avec Rose-Anne Lamontagne, fille de M. et Mme Philibert Lamontagne, de Ste-Claire de Dorchester.

Lamoureux-Asselin

A huit heures, samedi également, sera béni le mariage de Marcel Lamoureux, fils de M. et Mme Hermas Lamoureux, avec Cécile Asselin, fille de M. et Mme Cyrille Asselin.

Courtemanche-Rouleau

Samedi, à huit heures et demi, M. Jean-Paul Courtemanche, fils de feu Joseph Courtemanche et de Mme Courtemanche, de Ferme-Neuve, épousera Mlle Lucienne Rouleau, de la paroisse Ste-Paule, fille de M. et Mme A. Rouleau, de St-Côme.

Lebeau-Cyr

Samedi, à neuf heures, sera béni, en l'église de St-Jérôme, le mariage de Gaston Lebeau, fils de M. et Mme Raoul Lebeau, avec Mlle Jeannine Cyr, fille de M. et Mme Albert Cyr.

KERMESSE A LA RIVIERE A GAGNON

Dimanche dernier, le 31 août, à la Rivière à Gagnon, avait lieu une kermesse au profit de la future chapelle qui est actuellement en construction. Beaucoup de monde de St-Jérôme avait tenu à aller encourager cette belle oeuvre, et M. l'abbé Robillard remercie le public de son encouragement. Voici le résultat du tirage qui a eu lieu au cours de cette kermesse. Un réveil-matin de voyage, don de l'abbé J. Lalumière, de Montréal, a été gagné par Monsieur H. Sauvé, de St-Jérôme. Un autre prix, qui consistait en un cendrier, a été gagné par M. Paul Lavigne, résident de la rivière à Gagnon.

OUVERTURE DES CLASSES LE 4

Contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière, l'ouverture des classes des écoles de St-Jérôme a eu lieu le 4 septembre, et non le 2, tel qu'annoncé précédemment. Cette décision a été prise par suite du fait que les 2 et 3 septembre, il y a eu à l'Ecole Normale, des journées pédagogiques pour les instituteurs et institutrices du district. Ces journées d'étude étaient sous la présidence de M. Maurice Gosselin, inspecteur d'écoles pour la région.

VISITE DE LA PAROISSE

La visite de la paroisse commencera lundi prochain, le 8 septembre. Durant la première semaine, on espère bien pouvoir visiter tout le quartier St-Jean-Baptiste. La date des visites des autres quartiers sera annoncée au prône, dimanche prochain.

Le Dimanche de la Bible

Les Archevêques et Evêques de la province veulent développer chez les fidèles l'habitude de lire les Saintes Ecritures. C'est pourquoi, dans une déclaration datée du 1er mai 1946, ils ont demandé à la Société catholique de la Bible d'organiser, chaque année à l'époque de la fête de saint Jérôme, un dimanche de la Bible.

Le Rév. Père Paul-A. Martin, c.s.c., président de la Société, nous communique que le dimanche de la Bible a été fixé, pour cette année, au 28 septembre prochain.

Comme l'année dernière, le dimanche de la Bible comportera des manifestations de nature à provoquer un mouvement puissant. Dans chaque paroisse et dans chaque institution le sermon portera sur la lecture des Saintes Livres. En beaucoup d'endroits, on organisera pour l'après-midi ou le soir du dimanche de la Bible un forum sur la manière de lire l'Ecriture Sainte, la façon de discerner les éditions approuvées de la Bible, etc... Ceux qui veulent profiter du dimanche de la Bible pour répandre des textes scripturaux seront heureux d'apprendre que la Société prépare actuellement une nouvelle édition de *Faite ça... et vous vivrez!* Le texte de M. Lepin, p.s.s., qui avait servi pour les deux éditions précédentes, a été remplacé par celui de M. l'abbé M. Collomb qui est de lecture plus facile. Cette édition paraîtra au début de septembre.

Pour toutes questions concernant le dimanche de la Bible, prière de communiquer avec le Secrétaire de la Société, Suite 103, Immeuble Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1. Téléphone: Plateau 8335, local 15.

EXAMEN DE LA VUE

ANDRE RACINE, O.D.

OPTOMETRISTE

TOUS LES JOURS de 9 hres à 6 hres p.m.

LE SOIR: Mardi et vendredi de 7 hres 30 à 9 hres p.m.

AUTRES SOIRS sur appointment { Tél.: 953-W
Rés.: 707-J

316, rue St-Georges

Saint-Jérôme

Spécial: \$24.50

Matelas à ressorts "SIMON'S"

Régulier: \$29.00

MEUBLES
Germain Johnson
FURNITURE

22, rue Legault

SAINT-JEROME

Tél.: 169

LITTERATURE — ART — MUSIQUE — CINEMA

Mondanités

MARIAGE

Lafortune - Lapointe —

En l'église de St-Jérôme, lundi, le 1er septembre, à dix heures, fut célébré le mariage de Mlle Georgette Lapointe, fille de M. et Mme Godfroy Lapointe, de notre ville, avec M. Réal Lafortune, de Montréal, fils de M. et de Mme A.-O. Lafortune, de St-Casut, autrefois de Notre-Dame de Grâce. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L.-A. Lafortune, curé de Lacolle, oncle et parrain du marié. Pendant la messe, Madame René Maurice et M. Jean-Paul Lapointe, oncle de la mariée, exécutèrent le programme de chant. M. Conrad Bourbeau touchait l'orgue. A cette occasion, le choeur et le nef avaient été décorés de palmiers, de corbeilles de fleurs d'été et de hauts chandeliers; les bancs des invités étaient marqués de gerbes de glaieuls liés sous de larges nœuds de satin. M. Lafortune était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe style ancien, en satin brodé, dont

la jupe formait paniers et longue traîne, un voile de tulle français retenu sous un bandeau de bouvardias; elle tenait un livre d'heures à signets de gardénias et de bouvardias. Mlle Solange Lapointe, sœur de la mariée, et Gertrude Lafortune, sœur du marié, demoiselles d'honneur, portaient des robes de crêpe français, l'une hélioïtrophe, l'autre crevette, dont l'ampleur de la jupe formait traîne; toutes deux étaient coiffées de toquets de plumes et tenaient des corbeilles de glaieuls jaunes. MM. Hervé Lafortune, frère du marié, et Maurice Laurendeau, étaient garçons d'honneur. M. Roland Lafortune, autre frère du marié, et M. Roger Boutin plaçaient les invités. Mme Lapointe, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français bleu tuile à jupe formant courte traîne, un feutre noir garni d'aiglettes de paradi, des accessoires d'antiloïpe noir et un bouquet de roses "American Beauty". Mme Lafortune, mère du marié, portait une robe de crêpe et dentelle noirs, un chapeau de feutre noir garni de plumes corail, des accessoires de suède et un bouquet de roses blanches. Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel Maurice où le hall, les salons et les tables étaient décorés de corbeilles de fleurs de saison. M. et Mme Lafortune partirent ensuite, en automobile, pour New York, Atlantic City et Washington. Pour voyager, Mme Lafortune portait un costume de laine gris, un chapeau de même teinte garni d'une fantaisie de plumes vertes, des accessoires de lézard vert et une parure de vison. M. et Mme Lafortune habiteront à Montréal.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Joseph Sauriol, de St-Jérôme, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille, Jeanne d'Arc, avec M. Roméo Laurion, fils de M. et Mme William Laurion, de la paroisse de Notre-Dame de Montfort. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le 13 septembre prochain, à sept heures et trente, dans la plus stricte intimité. Pas de faire part.

RECEPTIONS

Mademoiselle Gisèle Labelle, de St-Jérôme, a reçu à la maison d'été de ses parents, à Ste-Adèle, dimanche soir dernier.

DEPLACEMENTS

M. Jean-Luc Descaries, de Westmount, a passé la fin de semaine dernière à St-Jérôme.

M. et Mme Viktor Kominik et leur fils Jean, ainsi que Mlle Louise Parent, ont passé la fin de semaine dernière au Mont-Tremblant.

MM. Jean Grand'Maison et Jean-Louis Cyr, étaient en voyage à New York, la semaine dernière.

Mlle Alice Teasdale était l'invitée de sa sœur, madame Auguste Lorrain, au Lac Guindon, en fin de semaine.

Mademoiselle Aline Pelletier a passé la fin de semaine dernière à Dorval.

M. René Blais, de Montréal, était l'invité de ses grands-parents, M. et Mme R. Latour, la semaine dernière.

Mademoiselle Rita Bernard de Montréal, a passé la fin de semaine dernière à St-Jérôme.



Mademoiselle Marie-Paule Hamel, graduée au cours Lettres-Sciences en juin dernier, au Pensionnat des Saints-Anges, dirigé par les Soeurs de Ste-Anne. Mademoiselle Hamel a quitté St-Jérôme lundi dernier pour aller entreprendre son cours de garde-malades à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Nos meilleurs vœux de succès.

St-Jérôme, l'invitée de Mlle Marie-Paule Desjardins.

M. et Mme John George, ainsi que M. et Mme Fernand George, sont partis pour un voyage de quelques jours à Québec.

Mlle Marie-Paule Hamel, graduée au cours Lettres-Sciences en juin dernier, au Pensionnat des Saints-Anges, a quitté St-Jérôme lundi dernier, pour aller entreprendre son cours de garde-malades à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

M. et Mme Lucien Thinel, sont revenus à St-Jérôme, après avoir passé l'été à leur Chalet du Lac Connelly.

Mme Lucien Brazeau, de Notre-Dame de Grâce était de passage à St-Jérôme la semaine dernière.

Mlle Colette Leclerc a passé la fin de semaine dernière au Lac Ouimet, l'invitée de M. et Mme Armand Durand.

Mme François Siohan, de St-Jean, fait un séjour de quelques semaines à St-Jérôme, chez ses parents, M. et Mme Gaston Ringlet.

Mlle Marie Sabourin a passé la fin de semaine à Lachute, chez ses parents.

Mlle Andrée Fortin, de Notre-Dame de Grâce, a passé la fin de semaine à St-Jérôme, l'invitée de son frère et de sa belle-sœur, M. et Mme Marc Fortin.

M. Gilles Rioux, de Montréal, était de passage à St-Jérôme, dimanche dernier.

Mlle Marie-Paule Desjardins est partie lundi dernier, pour un séjour à l'hôpital Général de Verdun, où elle entreprendra un cours de Puériculture.

Mlle Janine Chabot, de Montréal, a passé la fin de semaine à St-Jérôme, l'invitée de ses cousines, Mlles Gilberte et Rose-Blanche Labelle.

M. et Mme Gaston Labelle, ainsi que Mlle Rose-Blanche Labelle, partiront lundi pour un voyage de quelques jours à Lewiston, Maine.

M. et Mme Paul Brosseau, étaient en voyage à New York

LETTRES ET SPECTACLES

CINEMA CANADIEN

(par Jean Ampleman)

"Le Père Chopin" et "La Forteresse", qui sont les deux premiers films théâtraux produits au Canada ont pu obtenir un grand succès auprès du public cinéophile de langue française, il n'en reste pas moins que c'est par ses films documentaires que le cinéma canadien est connu à l'étranger. Partout où les productions de l'Office National du Film d'Ottawa sont montrées, elles reçoivent un bon accueil des spécialistes comme des cinéphilas amateurs, qui admettent tous la valeur technique et humaine des documentaires filmés du Canada.

L'ONF du Canada se subdivise en une série de compagnies de production qui font des documentaires sur divers sujets nationaux. On a fait des films sur les progrès accomplis ou les problèmes à résoudre quand à l'hygiène, l'urbanisme, la production industrielle, l'organisation du travail. On étudie les ressources naturelles: la production du blé, des fruits, des poissons, du papier. On retrace l'expansion phénoménale de l'industrie lourde au Canada et montre le perfectionnement de la production d'acier, de caoutchouc synthétique. On révèle le travail des mineurs, des métallurgistes, les recherches de nos savants et étudiants dans les laboratoires et les universités. Etc... etc...

D'une technique sûre quant à la photographie, au son, au montage, ces films sont aussi très humains. Ils rendent sensible au peuple les problèmes les plus divers, en présentant sur le plan réel les grandes questions politiques et économiques qui touchent à la vie des hommes et des nations, et parviennent ainsi à pratiquer une éducation civique et morale. C'est pourquoi ces documentaires peuvent être présentés avec succès aux plus divers auditoires, dans les pays les plus différents.

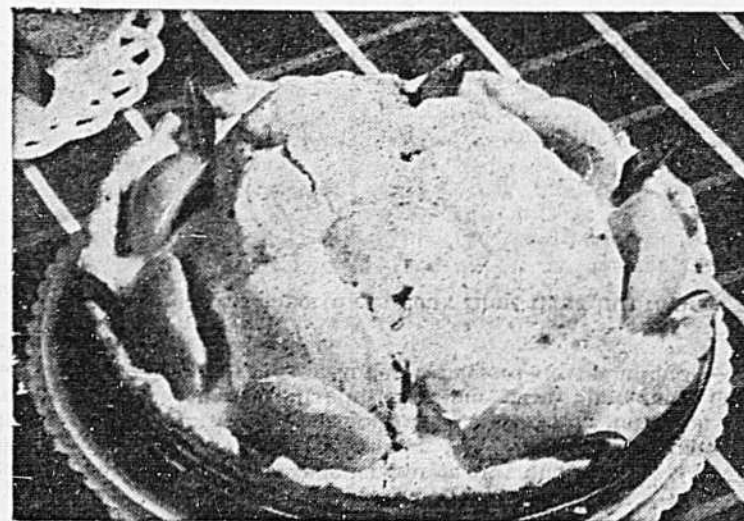
Tel n'a pas été le cas avec les deux films théâtraux déjà tournés au Canada, "Le Père Chopin" et "La Forteresse" ont qui pourrait peut-être s'expliquer par le fait que ce sont les premières tentatives — mais ont aussi fait preuve d'une banalité déconcertante, tant dans le choix du scénario que dans son développement. Rien d'original ne distingue particulièrement l'une non seulement montrée de grandes faiblesses de technique — ce ou l'autre de ces productions.

Le succès qu'ont remporté ces deux films dans la province de Québec est dû seulement aux vedettes de la scène et de la radio québécoise qui remplissent les rôles. Les Canadiens français viennent voir sur l'écran leurs artistes préférés et applaudissent à ces noms qu'ils connaissent bien. Ils en oublient le manque de substance des scénarii de même que la mise en scène défallante. Pour les gens de New York, de Paris ou de Londres, la situation sera évidemment différente.

Aucun courant sentimental ou simplement sympathique ne les portera à ne point voir les défauts de ces films. Ils comprendront sûrement qu'une industrie naissante ne peut produire des chefs d'oeuvre du premier coup. Mais ils déploieront avec raison qu'un pays jeune et neuf comme le Canada s'engage dans des sentiers battus au lieu de se lancer dans les voies nouvelles et ils se désintéresseront du cinéma canadien, qui perdra ainsi de précieux concours.

Comme le marché local ne peut faire vivre aucune compagnie canadienne de cinéma, ces dernières doivent lancer leurs productions sur le marché mondial, où ils entrent en concurrence avec Hollywood, Paris et Londres. Pour survivre contre ces puissants rivaux, le Canada, comme tous les petits pays producteurs de cinéma, doit faire des films différents des américains, anglais ou français, des films qui soient, d'esprit sinon de technique, tout à fait neufs et originaux. L'exemple de l'Office National du Film devrait être suivi par les producteurs canadiens.

(Spécial à L'Avenir du Nord).



TARTE AUX PECHEES ET A LA CREME GLACEE

Une quart de crème glacée à la vanille ou aux pêches, 1/4 de tasse de pêches mûres écrasées, 1/4 tasse de sucre, 1 c. à thé de gélatine, 1 croute de tarte vide, fraîche, 6 à 7 pêches mûres, coupées en deux.

Mettez la crème glacée dans un endroit très froid, jusqu'à ce qu'elle soit prête à servir. Couvrez les pêches écrasées, avec le sucre et laissez pénétrer pendant 1/2 heure. Trempez la gélatine dans un peu de jus de pêche durant cinq minutes et faites dissoudre complètement avec de l'eau chaude. Mélangez avec les pêches écrasées. Laissez refroidir dans le réfrigérateur. Quand vous êtes prêts à servir le dessert, couvrez le fond d'une croute vide avec le mélange de fruits écrasés; emplissez avec la crème glacée à la vanille ou aux pêches et entourez avec les moitiés de pêches. Cette recette peut servir pour 6 ou 7 personnes. Si vous le préférez, des pêches canadiennes peuvent aussi être employées à la place des pêches fraîches.

POUR VOTRE GATEAU de NOCE OU D'ANNIVERSAIRE

De 2 à 5 étages

VOYEZ

NOTRE REPRESENTANT

Le Pain Moderne Canadien Limitée

201, rue Brière

SAINT-JEROME

(29-5)

JEAN GABIN RECOIT LA CROIX-ROUGE DE GUERRE

Le célèbre artiste Jean Gabin vient de recevoir la Croix de guerre. En effet le second maître fusillier Jean-Alexis Moncorge, plus connu sous le nom de Jean Gabin, a été cité à l'ordre du régiment blindé des fusilliers marins. Réserviste de la classe 1924, il s'était en avril 1943, engagé aux Etats-Unis pour prendre sa part à la Libération de la France. Volontaire au régiment blindé des fusilliers marins, il a pris, sur sa demande, les fonctions de chef du char "Souffleur 11" devenant le plus vieux chef de char du régiment. Il a participé à toute la fin de la campagne de la division Leclerc de Royan à Berchtesgaden, faisant preuve de plus belles qualités d'allant, de courage et de valeur. Une telle citation se passe de commentaires et prouve une fois de plus que Jean Gabin est toujours demeuré un homme simple et avant tout un Français dont son pays peut être fier.

Toujours un bon programme au

REX

St-Jérôme

AIR CLIMATISE

Tél.: 566

AUJOURD'HUI et Samedi



EN PROGRAMME DOUBLE AVEC



Dimanche-Lundi — 7-8 septembre



En programme double avec un film d'une histoire très grande d'amour et d'action.



Mardi-Mercredi-Jeudi — 9-10-11 sept.

Un film qui a gagné 5 prix d'académies

Avec

Jennifer JONES

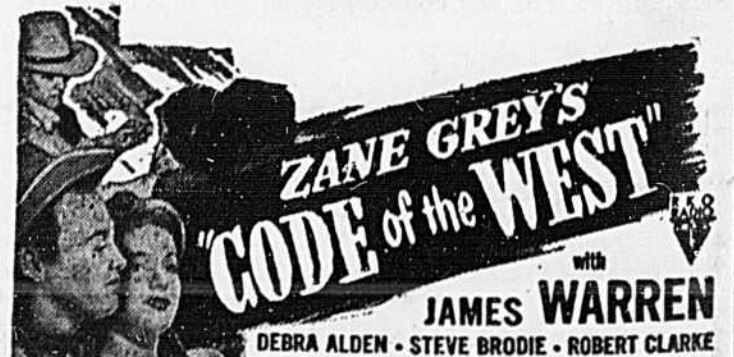
William EYTHE

Charles BICKFORD

Dans

Le Chant DE BERNADETTE

(AUSSI)



Les ménagères avisées achètent du

Vinaigre Blanc HEINZ

à la mesure et en cruches d'un gallon



PLANCHER FRAIS ECURE ET LÉVIER QUI DÉBORDE!



VERSEZY DE LA GILLET!

Vous n'avez pas à vous inquiéter quand un renvoi d'eau se bouche... pas si vous avez de la Lessive Gillett sous la main! Versezy-en dans l'évier et l'eau s'écoulera bientôt normalement.

Ce puissant et efficace nettoyeur vous évite d'innombrables corvées. Fait disparaître graisse et saleté sans dur frottement. Détruit le contenu des cabinets extérieurs. Désodorise les poubelles. Nettoie tout. Profitez des bienfaits que peut vous assurer la Gillett!

... achetez-en aujourd'hui même.

Ne faites jamais dissoudre la Lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

FABRICATION CANADIENNE

PAUL BROSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél.: 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

— St-Jérôme, Qué.

GRAND SPECIAL

VENTE DE FIN D'ÉTÉ

	Prix réguliers	Prix réduits
Chaises de jardin	\$13.95	\$ 9.50
Chaises siège de plastique	17.50	14.85
Chaises siège de toile	15.65	12.75
Etagères peintes	9.75	8.75
Etagères chromées	14.25	12.95
Lampes de bureau	3.90	3.15
Lampes de table assorties	De: 5.50 à 17.50	Reductions d'au moins 25%
Lampes de lit	2.99 pour	2.45
Glacière "ROY-THERMO"	79.50	75.00

Une multitude d'autres articles que nous avons réduits d'au moins 20% afin de faire de cette vente un vrai succès.

La Laurentienne Automobile

J.-MARCEL OSTIGNY, propriétaire

249, rue St-Georges

SAINT-JEROME

Tél. 1485-W

L'AIR DE PARIS

Coup d'oeil sur les journaux littéraires

(par JEAN VALMER)

Avant la guerre, la plupart des journaux parisiens réservaient une petite place — combien mesurée! — à l'actualité littéraire. Cela suffisait sans doute à la majorité des lecteurs qui n'apportent qu'une attention distraite aux choses de l'esprit. De leur côté, les grands hebdomadaires de l'époque consacraient généralement une page, ou deux, à la littérature: quelques échos, un article de fond et la critique des livres fraîchement parus, — tout juste de quoi satisfaire les gens pressés qui ne veulent pas paraître trop ignorants quand on cite devant eux un nom d'écrivain ou le titre du roman en vogue.

Depuis la guerre, la littérature semble avoir attiré un plus grand nombre d'adeptes. S'il fallait une preuve de l'intérêt grandissant que le public porte aux belles-lettres, je la trouverais aisément dans le nombre de publications littéraires qui paraissent aujourd'hui.

Paris compte à l'heure actuelle quatre journaux hebdomadaires qui accordent à la littérature une place prépondérante. Ce sont *Les Nouvelles Littéraires*, *Les Lettres Françaises*, *Le Figaro Littéraire* et *La Gazette des Lettres*. A ceux-ci, il faudrait ajouter la liste fort longue des hebdomadaires de tous genres et de toutes tendances qui ont généralement une page littéraire qui rappelle, par sa composition, les organes hebdomadaires d'avant-guerre.

Avant la guerre, seules *Les Nouvelles Littéraires* pouvaient revendiquer le titre de journal essentiellement littéraire, étant entendu qu'on y parlait aussi, à l'occasion, peinture, musique ou cinéma. *Les Nouvelles Littéraires* qui ont fêté leur millième numéro l'année dernière sont trop connues pour que nous songions à les présenter. Tous les plus grands auteurs continuent à y collaborer, sous l'égide de M. Frédéric Lefèvre, rédacteur en chef depuis la création du journal. M. Robert Kemp donne chaque semaine la critique des livres: on connaît le ton primesautier et personnel de ses écrits. M. René Lalou présente régulièrement le livre de la semaine, tandis que MM. Gabriel Marcel et Charonzo assurent la critique des pièces de théâtre et des films. L'histoire, les sciences ont périodiquement une page qui leur est réservée.

Les Lettres Françaises sont nées sous l'occupation allemande, non point au grand jour, mais dans la clandestinité. Ses fondateurs avaient l'ambition de faire briller le flambeau de l'intelligence au milieu des ténèbres de la culture. Paul Decour, l'un des fondateurs (avec Jean Paulhan), a payé de sa vie son insurrection. Aujourd'hui, *Les Lettres Françaises* sont un hebdomadaire florissant qui réunit un groupe de collaborateurs issus de la Résistance sous la direction de M. Claude Morgan, polémiste éloquent autant que sévère. M. Loys Masson remplit les fonctions de rédacteur en chef. *Les Lettres Françaises*, qui sont l'organe du Comité National des Écrivains, représentent hardiment la littérature "engagée": littérature et politique y font bon ménage, à tel point qu'il est parfois difficile de déceler la part de l'une et de l'autre dans certaines pages. M. Louis Parrot tient la férule de la critique littéraire: sa grande culture lui permet de se montrer souvent assez sévère. M. Georges Sadoul assure une brillante critique des films, tandis que M. Pol Caillard s'occupe des pièces de théâtre. La page scientifique qui alterne avec la page des grands procès a obtenu d'emblée un vif succès. La qualité des reportages qui paraissent dans *Les Lettres Françaises* dépasse de loin ce qu'on trouve en ce genre, dans la plupart des hebdomadaires.

Le Figaro Littéraire a succédé au *Littéraire*. Ce n'est, bien entendu, qu'un changement de titre ou plutôt un retour "à un passé de trois quarts de siècle". *Le Figaro Littéraire* se situe à l'opposé des *Lettres Françaises* avec lesquelles il entretient des polémiques sur le plan politico-littéraire. Son objectif est "d'informer le lecteur des activités de l'esprit dans le temps même où nous vivons: les oeuvres et les hommes, les progrès et les découvertes, les débats et les grandes révisions des jugements, en bref, tous les devoirs qu'imposent aux esprits libres une époque, hélas! désignée pour de graves transformations." Sous la direction de M. Maurice Noël, *Le Figaro Littéraire* groupe, comme par le passé, les collaborations les plus brillantes. M. André Rousseaux passe en revue, d'un regard sévère, les livres qui paraissent; M. André Billy donne des "Propos du Samedi" toujours variés, tandis que M. Jean Blanzat se consacre plus particulièrement à l'examen des "romans de la semaine". M. Paul Guth y publie des enquêtes et des reportages où l'ironie a toujours un peu sa part. Les "Jeunes" occupent les rubriques des spectacles: M. Claude Mauriac pour le cinéma et M. Roger Lannes pour le théâtre.

Le dernier-né des périodiques littéraires est *La Gazette des Lettres* qui ne paraît actuellement qu'une semaine sur deux, mais il faut espérer qu'il adoptera bientôt le rythme hebdomadaire. *La Gazette des Lettres*, sous la direction de M. Raymond Dumay, rédacteur en chef — son fondateur étant le grand éditeur bien connu, M. René Julliard — a voulu différer en tout de ses aînés. Le format est plus maniable et, partant, le nombre de pages, plus important. On y trouve les rubriques habituelles des autres journaux: la critique des livres (M. Robert Kanter), le théâtre (par intermède: M. R. Kanter), le cinéma (M. Jean Vague), les "querelles de mots" (M. René Groos), les livres de luxe (M. Maurice Tunesov). *La Gazette des Lettres* a fait un effort de renouvellement en publiant dans chaque numéro une interview conduite par un virtuose, M. Paul Guth. On y publie aussi sous le titre "Jugez vous-même" des extraits de livres qui viennent de paraître. La bibliographie prend plus de place que dans les autres journaux, car en plus des références habituelles, quelques notes sur le contenu de l'ouvrage guident le lecteur. Enfin, *La Gazette des Lettres*, qui a publié (avec les Editions de Flore) un très intéressant Almanach des Lettres, a pris également l'initiative assez originale de fonder un "Prix des Lecteurs" d'une valeur d'un demi-million de francs dont le jury sera formé par cinq cents lecteurs qui ont accepté de verser chaque la somme de mille francs pour constituer la récompense littéraire la plus importante de France.

Pour finir, il serait injuste de ne pas citer *Une Semaine dans le Monde* qui porte en sous-titre: "La vie politique, littéraire, économique et sociale". Deux pages consacrées aux idées et aux lettres, une aux idées et aux lettres à l'étranger, une aux "images, arts et spectacles", un à la vie scientifique font de cet hebdomadaire le miroir de l'activité intellectuelle. Les signatures de MM. Robert Kemp et Albert Béguin rehaussent chaque semaine un sommaire où l'on trouve également les noms de Mmes Cl-E. Magny, spécialiste de la littérature américaine, et Claudine Chonez.

Ces quelques périodiques permettent à chacun de suivre ses inclinations et les amateurs de confrontations peuvent se donner le plaisir de comparer les nuances que prennent les événements travers ces prismes de l'actualité. Loin de Paris, l'amateur de littérature, l'homme cultivé, peuvent grâce à eux, se tenir parfaitement au courant du mouvement intellectuel en France. Le succès qu'ils rencontrent prouve d'ailleurs qu'il y a toujours plus de personnes qui s'intéressent au mouvement des idées. C'est une constatation réconfortante au moment où l'on prétend que "rien ne va plus" dans les sphères intellectuelles.

Un homme et son péché

Le tempérament le plus robuste, le style le plus vigoureux, c'est sans contredit Claude-Henri Grignon. La publication d'UN HOMME ET SON PÉCHÉ fut une véritable révélation. Pour la première fois, un romancier canadien s'attaqua à un sujet éternel, l'avarice, il faisait vivre ses personnages dans un petit village des Laurentides, il créait des types forts et bien dessinés. C'est une étude de caractère d'une richesse d'observation rare chez nous, à laquelle on ne peut reprocher que l'éloquence verbale de certaines pages.

Roger DUHAMEL
(Cf. La Presse et le Devoir)
du 8 mars 1943

POUR TES VINGT ANS

(Dédié à Thérèse Fafard)

Un flot baigné d'amour dans la nuit qui s'avance
Des bruissements d'oiseaux... des soupirs douloureux
Et puis, deux blanches mains se posant frémissantes...
Avec des gestes doux sur la voile des yeux...

Un murmure extasié... un beau front qui se penche...
Un mot tendre et calin qui doit s'évanouir
En des prunelles bleues... bleues comme les pervenches...
Et dans un chaud baiser où passe un grand désir...

Un rêve au fil de l'eau... devant la lune ardente...
Une étreinte... un regard... puis un adieu troublant
Et des pleurs égrenés, et des voix caressantes...
Qui vibrent dans la nuit de ton cœur de vingt ans...

BLANCHE-MARGUERITE.

5 août 1947

LES AMIS DE L'ART

RECOMMENCEMENT

(par Cécile CHABOT)

Il semblait n'avoir jamais de fin le petit chemin de détente et de poésie qu'il s'en est allé, tout l'été, au hasard de sa fantaisie, nous emportant avec lui vers les lacs calmes et profonds, vers les monts touchant presque aux mystères du ciel, vers les plaines rejoignant la ligne d'horizon ou vers la mer aux immortelles chansons.

Il semblait n'avoir jamais de fin le petit chemin de repos et d'oubli qui nous permettait de monter sur son dos, afin que notre âme et notre corps, allégés des luttes et des travaux du quotidien, emportés par delà les ravins de l'habitude et les rochers de l'effort continu, aillent, sans même y penser ou s'en rendre compte, s'abreuver à des sources nouvelles d'air pur et de lumière, d'endurance et de beauté.

Et voilà que ce petit chemin de rêve, de soleil et d'été arrive au bout de sa course, et qu'il touche déjà à celui de l'automne, et qu'il nous y abandonne, prêts à recommencer notre marche et notre envol vers la carrière choisie, les études commencées, vers nos travaux interrompus et la réalisation des rêves et des espoirs que nous portons en nous.

Allons-nous maintenant refuser de nous y engager de nouveau, tels de lâches alpinistes qui refuseraient de continuer l'ascension du mont après la halte du plateau?

Allons-nous laisser les pensées de notre intelligence et les desirs de notre âme sécher et s'effeuiller, inutilement comme des boutures qu'on néglige de planter, de sarcler et d'arroser?

Allons-nous laisser nos pieds inactifs traîner dans la poussière et nos mains ouvertes pendre à nos côtés, alors que le moment est venu de reprendre les outils et de recommencer l'acheminement vers l'action et vers son but?

Non.

Notre corps, après la détente nécessaire, rebondira de nouveau, il recommencera son labeur avec enthousiasme et courage.

Notre âme et notre esprit, reposés, enveloppés et réchauffés d'une lumière et d'une flamme nouvelles recueillies le long des oasis de l'été, se pencheront avec plus de curiosité et de joie sur les livres à étudier, sur les problèmes à résoudre, sur les beautés à comprendre et à aimer, sur les oeuvres à continuer, à soutenir ou à créer.

Car si le petit chemin de l'été qui vagabonde vers la détente, le repos et l'oubli, est nécessaire à l'homme pour qu'il retrouve les forces dépenchées, pour qu'il renouvelle ses énergies épuisées et qu'il efface la fatigue de ses mains et le pli de ses ailes, il ne doit pas se prolonger indéfiniment. Quand il croise le chemin de l'automne, il faut savoir, avec un sourire de reconnaissance, d'ardeur et de confiance, s'en détacher, pour reprendre la grand-route de la vie et répondre: "Présent!" à tous les appels et à tous les recommencements.

Que tous les AMIS DE L'ART, gardant en leur corps et en leur âme les énergies et les enthousiasmes que l'été ensoleillé a mis, se tournent maintenant vers le devoir à accomplir, vers l'avenir à préparer, vers les tâches à remplir et vers les sources nouvelles de lumière et de beauté qu'il leur sera donné de goûter et de contempler.

Tous droits réservés.

Spécial à l'Avenir du Nord

Plus de gens se rendent à l'exposition sur des pneus GOOD YEAR

... QUE SUR LES QUATRE AUTRES PRINCIPALES MARQUES ENSEMBLE

Qu'il! A l'exposition canadienne nationale, à Toronto, le jour de la fête du Travail, un relevé des pneus sur les autos d'automobilistes canadiens a prouvé une fois de plus que "plus de gens roulent sur des Goodyear que sur toute autre marque". Quels que soient la circonstance, le lieu ou le temps, ce fait est prouvé à maintes et maintes reprises.

Que cette préférence formidable du millage supérieur, de la sécurité supérieure et de l'économie supérieure des pneus Goodyear soit votre guide d'achat.

Voyez bientôt votre marchand Goodyear!

GOOD YEAR

N-478-CF

LES RÉSULTATS

d'un relevé des autos à l'exposition canadienne nationale, le 1^{er} de la fête du Travail, a démontré que...

	DE TOUS LES PNEUS ÉTAIENT DES GOODYEAR
GOODYEAR	38%
2 ^e PNEU	83%
3 ^e PNEU	15%
4 ^e PNEU	7%
5 ^e PNEU	8%
Tous les autres	17%

LES AMIS DE L'ART

Les auteurs qui désirent participer au Concours de pièces de théâtre lancé par Les Amis de l'Art auront jusqu'au 31 décembre pour faire parvenir leur entrée au Secrétariat. Ce concours ouvert à tous les citoyens canadiens des deux langues pourvu que leur âge ne dépasse pas trente-cinq ans. Les concurrents pourront soumettre soit une pièce en un acte ou en deux actes, soit une pièce en trois actes. Les genres admis sont la tragédie, le drame, la comédie dramatique en prose ou en vers.

Voici quelques considérations générales qui faciliteront la tâche aux participants. Dans son traité sur "L'initiation à l'Art dramatique" Jean Béraud souligne que pour réussir une pièce de théâtre il faut suivre certaines règles par exemple l'enchaînement logique des situations, une rigueur de ligne qui ne permet pas de hors d'oeuvre pouvant distraire le spectateur de l'action principale. Les incidents de moindre importance doivent participer au mouvement de l'action servant soit à mieux définir un caractère soit à faire surgir de nouveaux motifs pour les décisions que prennent les personnages. L'auteur doit parler de choses que le spectateur connaît mais que celui-ci n'a pas eu la curiosité ou le talent d'approfondir—faire à ceux qui l'entourent des révélations sur ce qu'ils voient tous les jours mais qu'ils ne comprennent pas ou ne s'expliquent pas.

Il ne faut pas confondre la pièce à thèse et la pièce basée sur un thème. Il y a dans la première un élément de prédication qui n'est pas nécessaire dans la seconde. Le dramaturge à thèse ne s'embarrasse pas de l'évolution de l'intrigue. Il en suspend la progression quand bon lui semble. Il se substitue au héros et harangue la foule. Le dramaturge qui base l'intrigue sur un thème procède autrement. Il recourt plutôt à l'action qu'à la parole.

IMPORTANT: AU FORUM
le 13 Septembre, en Matinée
SKATING VANITES.

Montréal, 29 août 1947.

NOS BIOGRAPHIES:

Toutes les nouvelles du film français

Blanchette Brunoy est comédienne et sculpteur

Fille de médecin, filleule du célèbre écrivain, Georges Duhamel, Blanchette Brunoy est née à Paris. Son véritable nom est Blanche Bilihaud. Le jardin de son oncle à Valmadois servit de cadre aux premières évolutions théâtrales de cette jeune première. Le grand écrivain rassemblait sa filleule et tous ses petits camarades autour de lui et leur donnait avec bonté les indications nécessaires. Il les aidait à monter "LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ". "Je l'ai choisie, leur disait-il, parce que c'est une féerie merveilleuse, une très noble et gracieuse clownerie, parce que l'été dure encore, que nous sommes aux champs et que vous tous, mes petits, aurez quelque chose à dire ou, au moins, quelque chose à faire."

Depuis Blanchette a abandonné Shakespeare et elle a fait connaissance tant au théâtre qu'au cinéma, avec Cocteau, Collette, Vander Meer. Sortant à peine de classe, Blanchette Brunoy tourna son premier film "Claudine à l'école". Elle fut charmante dès la première image. Cet essai fut concluant et décida de sa carrière.

On a vu cette jeune vedette dans "Voyageur sans bagage", "Les Cadets de l'océan", "Camion Blanc", "L'Invité de la 11e heure". Qui n'a pas de violon d'Ingres? Celui de Blanchette Brunoy est de sculpter dans des bougies les portraits de ses amis. Elle a en tête beaucoup de projets, mais elle n'ose les exprimer: pour conjurer le mauvais sort.

Suzie Carrier adore les chiens. Elevée chez sa grand-mère à Moulins, elle a toujours eu des chiens autour d'elle. Comme en province la place ne manque pas, ses caniches et ses deux shows s'en donnaient à cœur-joie. Aussi quand elle s'est mariée et est venue habiter l'île St-Louis, n'a-t-elle pas eu le courage de les enfermer dans son appartement. Elle chercha une solution et trouva, pour ne pas sacrifier son amour des bêtes, un petit Téné-riff "Chiffon" qui a maintenant un an et demi. On l'a même fait tourner et il figure dans "Désarrois" et "Pas si bête".

Georges Landry... Imaginez un garçon brun, élancé, aux yeux pétillants de malice qui prend tout en riant: la vie et ses déceptions, le succès et ses magnifiques espérances.

J'ai connu les jours fastes et la sinistre "vache enragée" expliquée-t-il sans vanité, avec un sourire d'optimisme. J'ai été étudiant et je puis vous indiquer tous les coins de Paris où l'on trouve des voitures momentanément à l'abandon pour y dormir quand on ne possède point de logis.

J'ai été successivement coureur professionnel d'auto et de moto, secrétaire d'un industriel, ouvrier dans une usine de parfum. Ce n'est pas tout. Au Sahara où je suis parti à la poursuite d'une jolie adolescente, je devins conducteur de camions, avant de gagner mes galons de journaliste, mais après avoir tenu un vague emploi de voyageur de commerce. J'ai tout fait, tout essayé et surtout crevé de faim. "La mort de mon père vers ma seizième année, m'obligea à abandonner mes études pour me débrouiller. Aujourd'hui, à peine dans la trentaine, j'ai acquis une certaine expérience. Comme à la plupart des audacieux, la chance m'a souri après neuf ans

de débâcles. J'espère maintenant qu'elle me sera fidèle.

"Maurice Cloche à qui j'étais recommandé, a bien voulu me faire confiance pour "Ces dames aux chapeaux verts", comme Maurice Tournier pour "Le Patriote". La guerre balaya ses projets. Il en sortit avec le grade de sous-officier.

En renaissant, le cinéma français nous ramène ce bel artiste. Il est une des vedettes du film original "Le Mort ne reçoit plus".

Depuis qu'il tourne, Jean Marais ne s'est pas retrouvé deux fois devant la même partenaire. Ce furent Odette Joyeux dans "Le lit à colonnes"; Simone Renant dans "Le Voyage sans espoir"; Madeleine Lebeau et Madeleine Robinson dans "Les Chouans". Ce dernier film passera bientôt sur nos écrans.

Renée Saint-Cyr a passé l'été à sa demeure de campagne à Melun. Elle adore la pêche et les bains trois fois le jour.

Edwige Feuillère a fait au cours de l'été une croisière dans le Midi. Mais pour elle les plus belles vacances seraient de descendre une rivière en canot.

Gérard Philippe, vedette de "Pays sans étoiles" a passé ses vacances dans les Pyrénées. La montagne est son lieu de prédilection. "L'air y est vraiment plus reposant, dit-il, et j'aime que la nature renouvelle son visage".

Fernandel a passé l'été à Marseille dans sa villa "Mille Roses", entouré de sa femme, de ses deux filles et de son fils.

Daniel Gelin a passé ses vacances, à St-Malo, chez ses parents. Ce qu'il aimait surtout faire: du bateau, se laisser aller au fil de l'eau en ne pensant à rien.

Jusqu'à ces derniers mois, Josette France était la seule femme française productrice de films. C'est à elle que l'on doit "Graine au vent" d'après le roman de Lucien Delarue-Mardrus, "Le Capitaine Fracasse" qui met en vedette Fernand Grévy, enfin "La Révolte" dont Marcel L'Herbier vient d'achever la réalisation avec Josette Day et Victor Francen. Ce film marque la rentrée dans les studios français de Victor Francen. L'activité de Josette France ne se limite pas au cinéma, elle est aviatrice, éditeur de musique et présidente du Club des Midnettes. Elle n'est pas une nouvelle venue au cinéma et elle fut actrice à ses débuts créant des pièces d'Henry Bataille et aussi "L'Équipage" de Joseph Kessel. Elle abandonna alors la scène, apprit le montage, fit un stage comme script-girl, et ayant passé par tous les rouages compliqués de l'industrie cinématographique, elle devint productrice.

Viviane Romance et Clément Duhamel, son mari, ont oublié les soleils artificiels dans leur villa de la Super-Cannes où jardiner et nager était de rigueur.

Liliane Bert, vedette de "L'Inspecteur Sergil" s'est reposée à Wesseling, joli pays à une heure de Strasbourg, où elle a été élevée.

PLUS DE GENS ROULENT SUR DES PNEUS GOODYEAR QUE SUR TOUTE AUTRE SORTE

M. ROLAND BOCK DE RETOUR

Impressions de voyage de cet homme d'affaires bien connu de notre province. — Le Japon n'est pas encore en mesure de commencer.

Il y a un mois environ, M. Roland Bock, industriel en vue de Montréal et bien connu à travers notre province et tout le Canada, président du bureau d'exportation de la Canadian Lumber Association, partait pour un voyage d'études au Japon, en compagnie du général Crerar et du brigadier Sherwood Lett. Les trois voyageurs faisaient partie d'une mission canadienne chargée d'aller explorer les possibilités de renouer des relations commerciales avec le Japon.

Parti le 25 juillet à bord d'un Liberator, M. Bock est arrivé à Ottawa mardi dans la journée et à Montréal mardi soir, après avoir séjourné au Japon, en Chine, à Hong-Kong et à Manille aux Philippines.

Le Japon n'est pas encore en mesure de commercer avec l'étranger. Quatre cents hommes d'affaires de presque tous les pays du monde, actuellement au Japon, peuvent en témoigner. Mais les perspectives commerciales sont intéressantes pour l'avenir, et particulièrement pour le Canada, du fait que les Japonais manifestent déjà le désir d'acheter du bois, de la pulpe, du blé et du mica aussitôt que leur économie sera rétablie et que leur monnaie aura retrouvé son équilibre.

Au Japon, la délégation canadienne a rencontré les membres du cabinet nippon et, en Chine, le général Tchang Kai Chek ainsi que le premier ministre. Aux Philippines enfin, les Canadiens ont été reçus par le représentant britannique.

"A toutes fins pratiques, a déclaré M. Bock, l'économie japonaise, totalement annihilée par la guerre, est encore inexistante. Sans compter que les premiers crédits doivent servir à reconstruire les ports démolis par les bombes, à relever les usines et à les outiller.

"Bien entendu, l'économie japonaise est dirigée entièrement par les Américains. Mais ceux-ci ne peuvent travailler qu'avec les ressources du pays, ressources dont la plus grande partie reste inexploitées depuis la guerre."

En plus d'une tournée en Chine, dont Hong-Kong, où le général Crerar a déposé une couronne de fleurs sur les tombes des Canadiens tombés à Noël 1941, le groupe a fait escale aux Philippines, à Manille.

M. Bock a gardé une forte impression des dommages matériels causés par les combats et l'occupation nipponne.

"En plus des dommages matériels, qu'il faudra des années pour réparer, les Philippines devront consacrer les premières années de leur jeune indépendance à restaurer une économie nationale à peine meilleure que celle de leurs anciens ennemis nippons. On peut compter que, là aussi, l'aide américaine sera indispensable.

En conclusion, M. Bock a déclaré qu'il faudra au Japon au moins un an ou deux avant de pouvoir reprendre sur une petite échelle son commerce avec l'étranger.

Les membres de la délégation canadienne ont parcouru environ 25,000 milles en un peu plus d'un mois, voyageant continuellement par avion.



En baillant, Wayne Ferguson, de Winston, Caroline du Nord, se barra les mâchoires il y a plus d'un mois. Elle lit maintenant des lettres et des journaux, disant comment elle peut ouvrir la bouche de nouveau. Trois méthodes, qu'elle essaie toutes les trois à la fois, consistent à avaler, presser ses tempes et à souffler une balle. Elle bailla très fort, semble-t-il, après quoi, quelque chose se brisa. Depuis ce temps, elle suit une diète en ne buvant que du liquide ou presque, et a perdu 30 livres.

Le problème de l'immigration se complique

Le véritable motif du mouvement migratoire dans l'Ontario. — Le but réel du voyage de l'hon. M. Howe. — Il s'agit maintenant de trouver un logement pour les nouveaux immigrants.

Nous ne sommes pas encore bien fixés sur la politique que le gouvernement fédéral entend suivre en matière d'immigration. Voilà que la situation se corse devant le problème du logement, au Canada.

Le maire de Toronto, M. Robert H. Saunders, a qualifié les programmes d'immigration de l'Ontario et du fédéral comme étant des preuves vivantes de ridicule et de non sens.

M. Saunders a fait cette déclaration au cours d'une réunion de la commission de contrôle de la ville de Toronto.

Le maire déclare aux pères de la ville de Toronto qu'il a présentement à son bureau au moins douze lettres de familles anglaises, récemment immigrées à Toronto, exigeant que la ville leur trouve un logement ou une maison. Le maire continue en disant qu'il est grand temps que le conseil de ville décide d'utiliser la radio et les journaux pour avertir qu'il ne faut pas de places libres à Toronto.

Le comité de contrôle de la cité de Toronto a demandé une conférence immédiate avec les autorités fédérales et provinciales, afin de déterminer une politique claire et précise sur l'immigration au Canada et d'assurer que les familles qui viennent ici sans avoir vu à leur hébergement n'exigent pas que la ville leur trouve un logement.

Et pendant que les autorités civiles discutaient du problème des immigrants britanniques, un d'eux, Harry Chasis, a déclaré au conseil, qu'avant de quitter l'Angleterre, on leur avait dit qu'un foyer leur serait trouvé dès leur arrivée au pays. Il a demandé que les Anglais qui n'étaient pas encore partis d'Angleterre soient avertis de la situation afin de ne pas arriver ici sans place à vivre.

Mais la vraie raison de ce mouvement d'immigration anglaise lancée par l'hon. M. Drew, premier ministre d'Ontario, adversaire juré de l'hon. M. MacKenzie King, c'est de

PNEUS A FLANCS BLANCS

A LA DOMINION RUBBER

La manufacture des pneus de la Dominion Rubber Company Limited à Kitchener, Ont. a commencé aujourd'hui à fabriquer des pneus à flancs blancs dans les dimensions s'adaptant aux plus populaires voitures de tourisme.

Les premiers de ces pneus si populaires, qu'on pouvait autrefois se procurer dans toutes les dimensions et qualités au choix pour voitures de tourisme, seront vendus au Canada par les distributeurs des pneus Dominion Royal aux automobilistes qui ont été privés durant la guerre de ces pneus si élégants, une autre de leurs contributions à l'effort de guerre.

"On a suspendu il y a six ans la production des pneus Dominion Royal à flancs blancs, a déclaré M. J.-A. Lucas, gérant général des ventes à la division des pneus de la Compagnie, et depuis notre Compagnie avait décidé de ne pas reprendre cette fabrication tant qu'elle ne pourrait pas augmenter la proportion de caoutchouc naturel entrant dans la construction des pneus à flancs blancs."

Bien que la production de pneus à flancs blancs ait recommencé aujourd'hui, les distributeurs n'en recevront pas en quantité considérable d'ici quelque temps, a ajouté M. Lucas.

LE TRIOMPHE DU MARCHÉ NOIR

Heureusement, ce n'est pas au Canada que le fait se produit. — L'Europe est sous le joug du marché noir. — Ce qui se passe en Belgique.

Les Canadiens ne remercieront jamais trop la Providence d'avoir eu, durant la guerre, un gouvernement qui a su garder le niveau de la vie d'une façon relativement normale si l'on considère les obstacles de toutes sortes qui surgissaient chaque jour. C'est en considérant ce qui se passe en pays étrangers que l'on peut le mieux apprécier avec quel soin les mesures de contrôle des prix ont été appliquées, et la prudence avec laquelle on a graduellement su les faire disparaître.

Un journal écrit que "l'office des prix de la Belgique est une farce nationale et rares sont les Belges qui prétendent n'avoir rien à faire avec le marché noir". Le gouvernement belge a institué un système de rationnement et fixé des prix qui permettent au petit salarié d'échapper à la famine. Mais, malheureusement, le consommateur n'obtient rien pour ses coupons, paraît-il, à moins de consentir à payer deux ou quatre fois le prix officiel.

C'est le triomphe du marché noir. Le beurre se vend de \$1.60 à \$3 la livre; le sucre, 50 et 60 cents la livre, et la viande, \$1.50 et plus. Si l'on considère que le salaire des mineurs, des ouvriers de l'acier et du textile est de \$3 par jour, et que fonctionnaires et instituteurs ne gagnent que \$60 par mois, on se rendra compte du tragique de la situation. Pour boucler leur budget, la plupart des travailleurs en sont réduits au régime épuisant de remplir de doubles fonctions. C'est là un état de chose qui ne saurait se prolonger sans mettre en péril la santé de la population.

Au Canada, félicitons le peuple canadien, les distributeurs et les consommateurs de l'appui accordé au système des contrôles, malgré que parfois, on ait élevé de fortes critiques contre lui, appui sans lequel il aurait perdu toute efficacité et entraîné la nation vers un désastre peut-être irréparable.

compenser le taux toujours grandissant de la natalité canadienne-française par un afflux de sujets anglais, chez-nous.

Car, on aura beau dire et beau faire, le mobile secret et utile de toute cette agitation, ce n'est pas le bien commun du pays, mais le maintien de la population anglo-saxonne à son niveau actuel. Or, c'est prouvé, le taux de la natalité au pays conduira fatalement l'élément de langue française à prendre le dessus, numériquement, sur l'élément de langue anglaise. Ainsi s'explique le scandale créé autour des cent Polonaises de M. Ludger Dionne: elles sont susceptibles de devenir des Canadiennes françaises et non des Canadiennes-anglaises.

Ainsi s'explique également que le Très Honorable Clarence Decatur Howe, originaire des Etats-Unis, sujet britannique et citoyen canadien, ministre dans le cabinet King, parti dans le but inutile d'approuver le mariage de la princesse Elisabeth et du jeune Mountbatten, soit revenu avec l'assurance de faire entrer 2,500 immigrants européens par mois! M. Churchill adjure les Anglais de rester au pays: quitter le sol natal au moment où la patrie souffre, dit-il, c'est une véritable désertion! Mais, M. Howe n'en a cure: il faut maintenir la proportion de Canadiens de langue anglaise dans le Canada, dût l'Angleterre en périr!

Car, un jour ou l'autre, un député canadien-français aura le courage, espérons-le, de demander au ministre de qui relève le Service de l'Immigration comment sont appliqués les règlements relatifs à la somme d'argent que tout immigrant doit posséder pour avoir le droit d'entrer au pays? Comment contourne-t-on la difficulté créée par l'interdiction de Londres de laisser sortir ses dollars, même au profit d'émigrants en direction du Canada? Qui garantit au gouvernement canadien que ces immigrants ne seront pas à la charge du pays jusqu'au moment où ils pourront subvenir à leurs besoins? Et si l'on répond que c'est la province d'Ontario ou tel ou tel particulier, dès lors qu'attend la province de Québec pour entrer en scène et quand M. Dionne aura-t-il des imitateurs? Car, il n'y a aucun doute que seule l'immigration d'Européens susceptibles de devenir des Canadiens français et d'accélérer le renversement de la proportion entre les deux groupes ethniques du pays, mettra un frein à l'immigration des Anglo-saxons ou de ceux qui leur sont assimilables.

Mais nous parions cent contre un qu'à Ottawa, depuis ce brave M. Howe, ministre dans le cabinet King, jusqu'au dernier bureaucrate du Département de l'Immigration, on ne tient guère à voir entrer ici une immigration française...

TOUT !

Dans les fournitures d'intérieur de maisons: SERRURES, CADENAS, CHARNIERES, etc.

— ARTICLES DE SPORT —

LA FERRONNERIE ST-JEROME Ltée

Horace LIMOGES, président

Distributeur des peintures "CANADA PAINT" Matériaux de construction — Produits "BARRETT" et "ROLLBRICK" — Papier à lambris de toutes sortes — Papier à couverture — Bicycles — Pneus

Agents exclusifs de: G. H. WOODS & Co. LIMITED

Manufacturiers de balayeurs électriques

Marque "ELECTRIKBROOM"

et BARBY MANUFACTURING Co.

Pompes automatiques

473, rue Labelle (Coin Godmer)

Saint-Jérôme

Tél. 742

CE QUE NOUS FAIT PERDRE LA RADIO

Nos talents littéraires, tels Choquette et Grignon, peuvent-ils donner toute leur mesure à la rédaction de roman-fleuve, à la radio? — Une réponse à cette question. — Qu'en pensent nos deux hommes de lettres?

Avec le mois de septembre, voilà que vont reprendre, à Radio-Canada et dans les autres postes privés, les programmes radiophoniques, la série des romans-fleuve. Grignon est déjà arrivé sur les ondes avec son inimitable Séraphin, et d'autres encore. C'est fort amusant, nous en convenons, mais dans le cas de Grignon et de Robert Choquette, par exemple, ces deux brillants talents littéraires de chez nous, peuvent-ils donner, dans ces émissions de chaque jour, la somme de génie — nous ne croyons pas le terme exagéré — qui leur permettrait de laisser à la postérité, à leur province, des oeuvres réellement durables et qui feront école. Nous nous sommes livrés à une petite enquête, à ce sujet, et tous ceux auxquels nous avons posé la question semblaient partager notre avis.

Et voilà que nous venons de trouver dans une revue intellectuelle de chez nous l'opinion suivante. Qu'en pense notre ami et collaborateur Claude-Henri Grignon:

"Robert Choquette a expliqué, devant un de ces clubs où tant de grands hommes expliquent leur grandeur, pourquoi il faisait du sketch-fleuve à la radio. C'est pour ça et pour ça et pour autre chose. La vérité est plus simple: c'est par paresse. La paresse n'est pas le refus du travail, elle est le refus d'un PLUS DUR travail. Or, pour écrire un grand poème, il faudrait à Choquette comme à tout poète une ENORME DEPENSE de l'intelligence, du sentiment et de l'imagination verbale, tandis que pour le dit sketch il suffit de la manivelle. Choquette dit lui-même que l'effort de composition, le plus redoutable, est absent de ce genre, puisque c'est le but qui compose et qu'en sketch à manivelle on ne sait où on va.

"Si on veut une autre explication qui est la même, ces «romanciers» remplacent le travail par le jeu. Ils jouent au sketch comme on joue au bridge et ainsi ils perdent leur temps et font perdre celui des autres. S'ils cherchent un nom dans les sports, ils l'auront; la nation pourra les cataloguer à côté des Morens et des Richards.

"Le plus clair de l'affaire est que des hommes comme Choquette et Claude-Henri Grignon, à ce compte, sont perdus pour notre littérature. Choquette promet mer et monde POUR QUAND IL SE REPOSERA du sketch-fleuve. Et sans doute aussi Grignon. Mais ni l'un ni l'autre ne tiendra. Ni l'un ni l'autre ne veut le bénéfice d'argent, mais l'un et l'autre sont pris au JEU, entrave à peine moindre. Or en plus ils frisent la cinquantaine, après quoi seul Sophocle écrit des chefs-d'oeuvre. Choquette pouvait être notre meilleur poète de la présente génération; son absence laisse la poésie à quelques clercs et à quelques femmes. De Grignon on attendait cinq, six, dix romans qui en faisaient notre Balzac ou notre Barbey; sa fuite laisse notre roman à quelques femmes et à Robert Charbonneau. Je ne nierai pas que ces grands artistes devenus amuseurs mettent jusque dans leur jeu de foire des touches de leur génie, mais ce ne peut être qu'en passant car là où ils sont descendus il ne sont pas CHEZ EUX. J'aimerais mieux voir le peuple chez eux que de voir, eux, chez le peuple."

Laflamme & Bourassa

ANNONCENT

qu'ils viennent de s'équiper de nouvelles machines modernes pour la fabrication de blocs en béton de

8 x 8 x 16" et 4 x 8 x 16"

"VIBRES"

ce qui fait que ces blocs sont parfaits sous tous rapports.

Une visite vous convaincra

Tél.: 328-W — 328-J

Saint-Jérôme, Qué.



Le jour: Tél.: 953-J
Le soir: Tél.: 820-J

Gontran
LATOUR

Assurances générales

Membre de l'Association
des Courtiers en
Assurance agréée

320, rue St-Georges

Saint-Jérôme

Attention !

C'est le temps de faire mettre votre automobile à point par des experts. — Nos mécaniciens sont diplômés. — Nous donnons le service jour et nuit.

Réparations générales — Mécanique — Débossage
soudure, etc.

ST-JEROME DRIVE YOURSELF
GARAGE

— Voisin de l'église —

Tél. 377-W-5

St-Antoine des Laurentides

The Eagle Lumber Co. Ltd.

300, rue St-Janvier

Tél. 60

ST-JEROME

Portes intérieures à deux panneaux
pour peintures

GRANDEURS:

2- 0' x 6-8' x 1 3/8"	à	\$5.10
2- 4' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.50
2- 6' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.70
2- 8' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.85
2-10' x 6-8' x 1 3/8"	à	6.65



ATELIER DE REPARATIONS

SOUS LA SURVEILLANCE D'UN EXPERT

Département de peinture et débossage
par de minutieux techniciens d'expérience.

Vendeur autorisé des automobiles "DODGE"
et "DE SOTO".

Pièces de rechange.

Giroux Automobile Enrg.

2, rue St-Georges

Tél. 181-168

SAINT-JEROME

Services AMÉLIORÉS

Deux services d'autobus additionnels
sont actuellement exploités tous les
jours dans les deux directions

ENTRE

ST-CANUT
ST-JEROME
ST-LIN

un total de 4 services quotidiens
aller et retour

Pour tous renseignements, veuillez consulter votre
agent local à Saint-Jérôme:

G. RAYMOND, RESTAURANT — Tél. 470

HOTEL LAPOINTE — Tél. 247



Voyez Plus - Payez Moins! VOYAGEZ par AUTOBUS TAUX BAS !

Prix de voyages de St-Jérôme

A	Passage Simple	Aller & Retour
Granby	\$2.20	\$4.00
Joliette	1.10	2.00
Lachute	.60	1.10
Sherbrooke	3.35	6.05 (180 jours) 5.55 (5 jours)

(Taxe de Transport en plus)

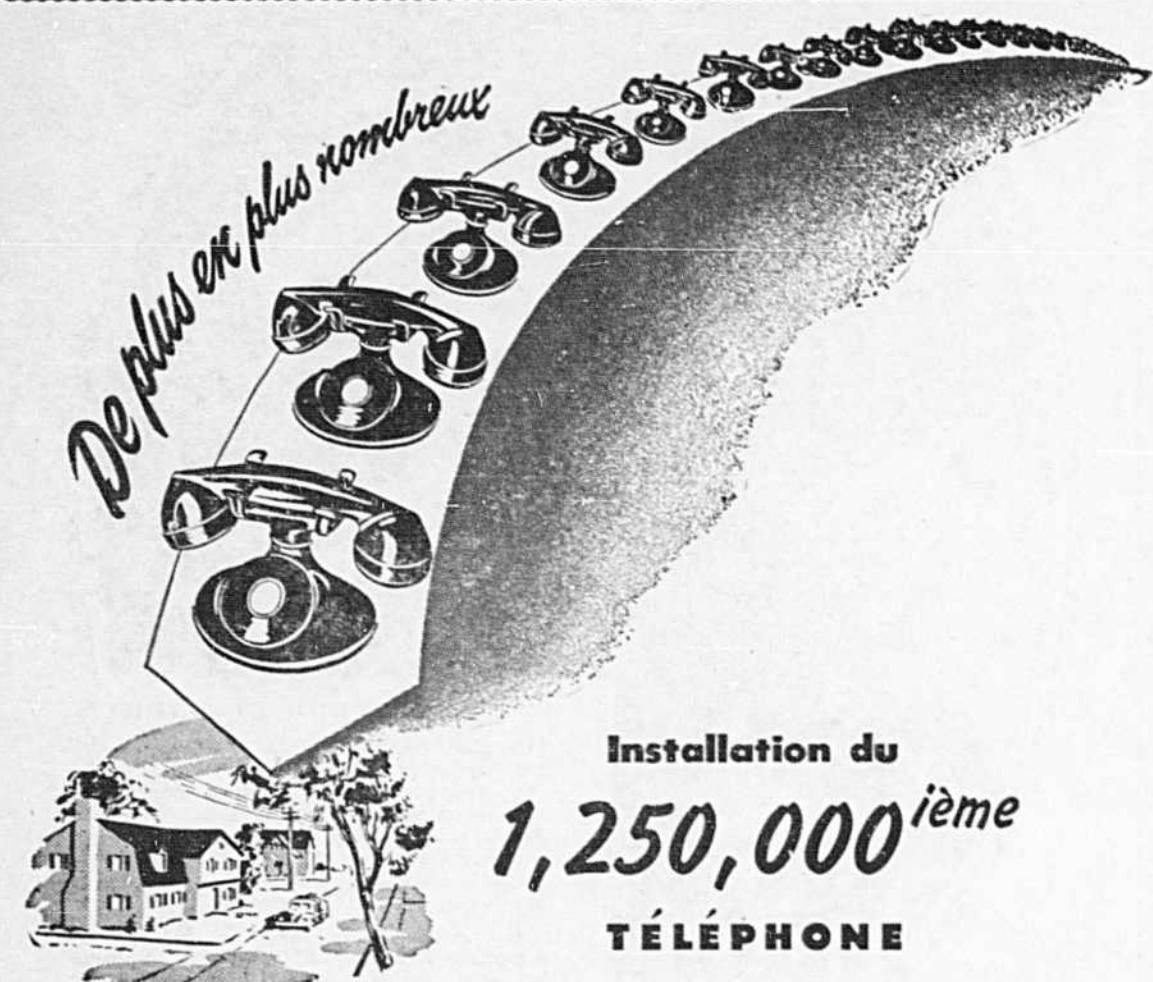
Pour tous renseignements veuillez consulter
votre agent local à St-Jérôme:

G. RAYMOND, restaurant — Tél. 470

Hôtel LAPOINTE — Tél. 247



**Les bureaux de l'Avenir du Nord sont
sont situés à l'Imprimerie St-Jérôme,
303, ave. Parent, Téléphones 12 et 1288**



**Installation du
1,250,000^{ième}
TÉLÉPHONE**

QUELQUE part dans les provinces de Québec ou d'Ontario, un de nos techniciens posera cette semaine le combiné qui portera à un million et quart le nombre des appareils de nos abonnés.

Plus de 500,000 appareils sont venus grossir notre réseau depuis dix ans. Plus de Canadiens que jamais se servent du téléphone — et y trouvent plus de satisfaction.

Nous continuerons, à mesure que nous pourrons nous procurer du matériel, d'activer au maximum les travaux qui diffusent ce service d'utilité publique, et nous nous appliquerons à le perfectionner sans cesse.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



LA PARALYSIE INFANTILE

La poliomyélite, plus familièrement connue sous le nom de paralysie infantile, fait présentement beaucoup de ravages dans notre pays, puisqu'on compte plus de 1,000 cas. Les autorités médicales s'alarment, particulièrement dans certaines provinces de l'Ouest où le mal prend une tournure épidémique.

La paralysie infantile est une maladie d'été et d'automne. Elle débute en juin et juillet, se propage largement, en août, atteint son point culminant en septembre et disparaît avec octobre.

Cette maladie est causée par un microbe si petit qu'il échappe au microscope ordinaire; seuls des microscopes spéciaux peuvent le rendre visible. Le microbe entre dans l'organisme par le nez et la gorge, par les bronches ou par le système digestif. Ce germe se développe alors, et il en prend de quatre à dix jours avant que les premiers symptômes se manifestent. Le microbe se transmet par les malades qui en sont atteints, par la toux, par l'éternement, la conversation, les selles, etc.

"La paralysie infantile, souligne la revue "Santé et Bien-Être", peut frapper l'appareil digestif, les muscles et le système nerveux. Les symptômes à redouter pendant l'épidémie comprennent la migraine, la fièvre modérée, le dérangement de l'estomac, les selles liquides, la constipation obstinée. La faiblesse de tout groupe de muscles exige des soins immédiats afin d'éviter ou de limiter l'infirmité".

C'est là une maladie bien mystérieuse, et la science n'a pas encore pu définir de quelle façon le microbe se propage. Bien des cas se rétablissent sans traitement particulier. Le nombre des victimes se recrute plutôt parmi les jeunes garçons, de préférence aux filles. La plupart des cas se produisent entre 5 et 14. Les autorités médicales affirment que le virus est transporté par les mouches, et que ce microbe se développe dans les eaux polluées, dans les endroits malsains, sur les plages malpropres. Aussi a-t-on recommandé constamment aux enfants de ne pas se baigner dans les rivières et les cours d'eau dont les eaux véhiculent toutes sortes de déchets.

Les hygiénistes donnent cependant des conseils, et nous les prenons de la revue mentionnée plus haut: "Abstenez-vous de tout contact avec les personnes atteintes. Évitez les grandes foules. Évitez la fatigue et l'épuisement physiques; rappelez-vous l'extrême prédisposition de l'enfant qui se fatigue à jouer. Ne vous baignez pas dans l'eau polluée. Gardez vos mains propres. Couvrez les déchets pour ne pas attirer les mouches. Protégez les aliments contre les mouches et les insectes. Lavez les fruits et les légumes frais avant de les manger. Fuyez les victimes des infections du nez et de la gorge, et ne faites pas enlever les amygdales et les végétations adénoïdes pendant la saison dangereuse. Souvenez-vous que la grippe de l'estomac, les malaises de l'été, la dysenterie et l'infection intestinale peuvent prédisposer à cette maladie."

L. B.

Croquis de village

Nous assistons depuis longtemps à des élections scolaires ou municipales. Les candidats qui se présentent portent tous une couleur qui les désignent à la populace et ce seul signe vaut, paraît-il, un brevet de compétence. L'élu fut-il le dernier des ignares, le populisme lui décernera la palme académique ou municipale, comme on voudra, parce qu'il est de telle couleur plutôt que de telle autre. Aussi voyons-nous s'asseoir aux Tables municipales les partisans de tel ou tel régime qui trône ou essaie de trôner au Pouvoir Suprême.

En interrogeant les vieux qui se chauffent au soleil, il appert que ce fut toujours ainsi et qu'il s'agit de ne pas changer ce genre de vie sous peine de perdre sa réputation. L'imberbe qui troublerait la paix publique se verrait confisquer son honneur. Aussi, personne ne songe à un remaniement qui s'impose et que les esprits sains et droits réclament au nom de la Justice la plus élémentaire.

Nos villages ne s'intéressent à la politique municipale que pour passer le temps qu'ils perdraient ailleurs en jasettes insipides. C'est aujourd'hui un lieu commun de dire que nous aimons la politique et les discours. Nous tenons cela des Français et ne manquons pas une occasion de débâter sur les sujets les plus insolites et les moins à-propos. Tout nous porte à discourir et bien sûr qui essaierait d'enrayer l'épidémie qui flotte sur la Province depuis que nous respirons en terre d'Amérique.

Il est certain d'autre part que si ces bonnes gens qui se faufilent dans le sillage d'un candidat se dérobaient aux regards, nous n'entendrions plus parler d'élections dans nos villages. Il faut cette catégorie de gens pour égayer ceux qui dorment derrière les portes closes.

Aimé Despatie.
Terrebonne, 21 août, 1947.

Les dangers des microbes

**Un sacrifice inutile
l'a conduit au cinéma**

Massif comme une armoire normale, tout d'une pièce, écrasant, le sourcil perpétuellement froncé, volontaire, plein de tempérament, voilà en quelques mots Jean Chevrier, vedette à trente ans, d'une bonne dizaine de films.

Cet acteur est né en songeant au théâtre. Nulle autre carrière ne lui semblait possible. Quoi d'étonnant. Il était fils et petit-fils d'acteurs. Pourtant sa mère, comédienne elle-même, ne voulait pas le voir embrasser cette profession hasardeuse. Pour l'en éloigner, elle n'hésita pas à abandonner la scène. Brusquement, changement de situation, elle devint secrétaire dans une importante compagnie d'assurances. Son sacrifice s'avéra pourtant inutile.

Sitôt ses études terminées, il travailla pour vivre... Mais quoi faire? Il besogna successivement chez un ferblantier, un tapisier, un clementier, un marchand de primeurs. Pendant ses heures de liberté, il piochait ses rôles jusqu'au moment où s'était présenté au concours du Conservatoire, il fut reçu premier.

Dès ce jour, envoyant promener registres et stylo, il commença à jouer dans des petits théâtres d'abord, en tournées ensuite, accompagnant Cécile Sorel dans "Sapho", "L'Arlésienne" et "Britannicus".

C'est à la maladie d'un camarade qu'il doit d'avoir eu sa chance au cinéma. Désigné pour incarner le major dans "Trois de St-Cyr", Georges Grey tomba gravement malade avant de tourner. On le choisit à sa place. Depuis ce film il promène ses larges épaules dans tous les décors. On l'a vu tout spécialement dans "Andorra", "La Grande Marée", et "Messieurs Ludovic".

Nettoyage!

Une chaîne ne peut pas être plus forte que le plus faible de ses anneaux. De même, les précautions sanitaires prises dans une localité, pour le bien de tous, sont à la merci du moins scrupuleux des citoyens. Les chefs des services d'hygiène nous engagent tous à observer les règles de l'hygiène et de la propreté. Ils nous demandent de veiller à la propreté des salles de toilette dans les restaurants, à bord des trains, dans les bureaux et dans les usines, pour éviter la propagation des infections. La règle d'or s'applique dans tous les locaux que nous devons partager avec d'autres.

Le Bonheur est dans le travail. Une des folies de l'homme est de prétendre ne tirer le bonheur que des sentiments. Autant vouloir se nourrir d'amour et d'eau fraîche. Le bonheur se gagne. Il sourit à l'homme qui travaille. Il est fait de sueur, de fatigue et de sacrifices. Il ne hante pas les palais, mais il se cache dans les champs, dans les usines et tout autour des tables encombrées de papiers.

David Grayson.

**Dans des milliers d'hôtels et de restaurants le mépris de l'hygiène met votre santé en danger.
— Campagne d'assainissement. — Ce qui devrait exister dans nos grandes villes.**

Depuis quelques temps, les autorités publiques viennent d'ouvrir les yeux sur les dangers que court le public qui fréquente les hôtels et les restaurants de nos grandes villes. La malpropreté de grand nombre d'entre eux a atteint les proportions d'une calamité. Ce n'est certes pas agréable de traiter un tel sujet, mais c'est notre répugnance à le faire et notre laissez-aller qui ont justement contribué à nous mener où nous en sommes.

C'est aux Etats-Unis que le mouvement vient de commencer. Les autorités de la ville de New-York ont déclenché une campagne spectaculaire qui a révélé un état de choses renversant. Selon les statistiques du Ministère américain de la Santé publique, 23,765 personnes ont été empoisonnées par les aliments au cours des derniers douze mois. Qui plus est, on estime que 5% seulement au total des cas sont officiellement contrôlés.

La Commission de l'Hygiène de New-York a découvert des "attractions" qu'aucun menu ne mentionnait. On a trouvé des provisions exposées à la convoitise des rats et des souris, de poubelles sans couvercle visitées par des mouches et des cancrelats qui souillaient ensuite les tables de cuisine, des verres cerclés de rouge à lèvres, véritables bouillons de culture, des cuillers et des fourchettes auxquelles des aliments et de la salive adhèrent encore. Et ce que l'on a ainsi découvert à New-York, on le rencontre dans nos villes canadiennes où la surveillance est beaucoup moins étroite que chez nos voisins.

En Pennsylvanie, un enquêteur s'est aperçu que dans un restaurant on ramassait le beurre laissé par les clients sur le bord d'une assiette sale pour en faire de nouvelles coquilles. Les restes de pain servaient à faire des puddings. Des milliers de restaurants n'agissent pas autrement. Dans l'un d'eux, on a surpris une fille de cuisine en train d'essuyer la vaisselle avec les serviettes récupérées sur les tables. Les clients s'en étaient servis pour s'essuyer la bouche et ils y avaient peut-être même déversé le flot de microbes de leurs éternuements. La même chose se répète chez nous, sans aucun doute, et dans des milliers de restaurants ayant la réputation d'être bien tenus.

Le corps médical nous enseigne que les tasses, les cuillers et les verres sales sont des agents de transmission de l'influenza, de la pneumonie, de la tuberculose, de la diphtérie, de la scarlatine, de la coqueluche, des rhumes, de l'angine de Vincent, de la fièvre typhoïde, de la dysenterie, des oreillons et de la rougeole. Sans attraper de maladies graves, nous sommes, la plupart d'entre nous, fréquemment victimes d'infections microbiennes bénignes. Pensez à toutes les fois qu'il vous est arrivé de vous sentir lourd, dérangé, mal en train. Vous vous contentez de dire: «J'ai dû manger quelque chose qui ne passe pas!» Et vous n'êtes pas loin d'avoir raison: c'est la saleté qui ne passe pas.

Certaines municipalités ont entrepris la lutte contre les restaurants malpropres. Faites en sorte que la vôtre s'y mette sans tarder, si ce n'est déjà fait. Une campagne comme celle-là coûte moins cher qu'une épidémie.

Il est peu de propriétaires ou d'employés de restaurant qui soient de mauvaise volonté; la plupart sont mal informés. Chaque ville devrait posséder son école professionnelle de l'alimentation à laquelle seraient inscrits les membres du personnel des restaurants.

S'il vous arrive de prendre un repas à l'extérieur, exigez la propreté à laquelle vous êtes accoutumés chez vous. Ne prenez pas en riant la négligence du garçon qui dépose devant vous une tasse cerclée de rouge à lèvres. Cette tache à l'éclat malsain signale le danger. Danger pour vous, pour votre famille, pour la communauté tout entière. C'est faire acte de bon citoyen que de donner un avertissement au restaurateur et d'alerter les Services de l'Hygiène de votre localité, au cas où votre semonce demeurerait sans effet. Vous avez parfaitement le droit de passer à l'action directe, lorsqu'on vous sert des maladies sur un plateau d'argent, en échange de vos bons écus.

A LE FUMER ON S'APERÇOIT

**pourquoi le
TABAC À CIGARETTES
VOGUE
EST SI EN VOGUE**

Chaque aspiration amène à la bouche une saveur douce et fraîche, signe de haute qualité.

A LE ROULER
on reconnaît sa haute qualité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.



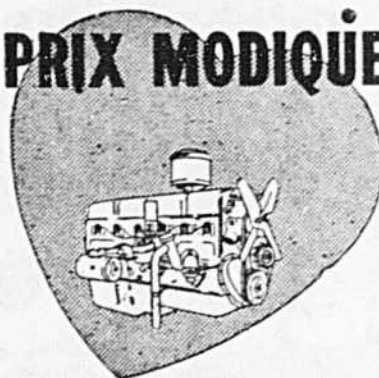
Un poteau de chemin de fer lui sauve la vie



RALPH GODSIL, se tient bien fortement au haut d'un poteau de chemin de fer, dans la cour d'une voie ferrée à Ester-ville, Pa., pour échapper à la fureur d'une vache évadée. L'animal, se voyant l'objet d'une poursuite, s'échappa à travers les rues de la ville et aboutit finalement dans la cour de la voie ferrée où était perché Godsil, pour éviter l'animal, qui fut peu après capturé.

**Le "coeur" de la
QUALITÉ DE GROSSE VOITURE A PRIX MODIQUE
est sans égal**

**Champion mondial...
c'est le principe de
soupapes
en tête!**



Votre nouvelle Chevrolet est la moins chère des autos à moteur à soupapes en tête — le genre de moteur qui détient tous les records d'efficacité dans le domaine de l'auto — parce qu'il donne le maximum d'énergie de chaque once d'essence. Et votre moteur à soupapes en tête Chevrolet est le "champion des champions" sous tous rapports: (1) la performance de soupapes en tête aux plus bas prix; (2) des milliers de milles au service des propriétaires; (3) le nombre de propriétaires qu'il sert. De fait, ce robuste moteur à soupapes en tête Chevrolet a donné plus de milles, à un plus grand nombre de propriétaires, pendant plus longtemps que tout autre moteur d'automobile qui soit aujourd'hui, sans égard au type, à la dimension ou au prix!



Soyez prudent! Maintenez le bon fonctionnement de votre voiture jusqu'à ce que vous preniez livraison de votre nouvelle Chevrolet. Venez vous faire donner notre service spécialisé, maintenant et à intervalles réguliers. Venez aujourd'hui même!

CHEVROLET

LORRAIN AUTO Ltée

312, rue St-Georges

Tél. 58

Saint-Jérôme

Nouvelle administration

Garage STE-PAULE, Enrg.

Réparation de tous genres

789, rue Labelle (coin Scott)

Tél. 578

St-Jérôme

Mécanicien: Eugène Savage
Service: Dionne Racicot

UN APPEL A LIRE

La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec Inc.

1.—La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., fut fondée en février 1930 et obtint sa charte le 25 mars de la même année, soutenue par les Clubs d'Entraide de Montréal.

2.—Le BUT de la Société est d'aider le plus grand nombre d'enfants infirmes possible — de la date de leur naissance jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

3.—La Société n'a JAMAIS refusé d'aider un enfant infirme dans le besoin. La Société AIDE tous les enfants infirmes — sans distinction de croyance — race, ou de nationalité.

4.—La Société vient au secours des enfants infirmes de plusieurs manières, un résumé de l'oeuvre poursuivie par La Société vous donnera une idée de l'ampleur de l'oeuvre :

(a) L'enregistrement des enfants infirmes est fait par l'entremise — des différents hôpitaux de Montréal — les associations de service social — les commissions scolaires — les autorités religieuses — et les recommandations reçues des médecins.

(b) Suivant l'enregistrement de l'enfant infirme — il est exam-

iné par un médecin-orthopédiste qui prescrit les traitements spéciaux requis par l'état physique de l'enfant — hydrothérapie — massage — traitements au moyen de lampes, etc., La Société s'occupe alors de faire transporter l'enfant, aller et retour, de la maison à l'hôpital, aussi souvent que nécessaire dans la plupart des cas deux et trois fois la semaine. De quarante à cinquante enfants infirmes suivent ces cliniques de tous les jours. (Sous pili — une copie des listes de Ste-Justine et du Children's Memorial Hospital). Pour que ce service de transport fonctionne d'une manière efficace La Société a trois chauffeurs — deux ambulances et un "wagon stationnaire", cette dernière voiture pour les enfants complètement invalides, incapables de marcher ou de se mouvoir par eux-mêmes. Deux garde-sépiques et trois autres jeunes filles prennent soin des enfants en cours de route et à l'hôpital; ces aides féminines en plus des chauffeurs et d'après les rapports reçus des parents des enfants — tous sont des plus bienveillants auprès des enfants.

Ne pas créer, c'est détruire...

L'honorable sénateur Athanase David, alors Secrétaire d'Etat de la Province de Québec, écrivait dans son magistral "En Marge de la Politique", "Le civisme doit être la base et le principe dirigeant de nos actes". Quoi de plus vrai et de plus approprié quand on songe sérieusement au bien-être de ses concitoyens!

Le sens social est quelque chose de particulièrement inconnu en presque tous les milieux dans lesquels s'ébattent les humains. L'homme va et vient, cherche un idéal, se balance entre le bien et le mal, se trouble l'esprit et le coeur pour les choses insignifiantes mais se préoccupe rarement de son voisin. On songe surtout à ses petites affaires et les troubles municipaux sont relégués aux calendes grecques ou dans le tiroir des autorités compétentes. Puis, on a pas habitude le peuple à pratiquer ostensiblement un civisme de bon aloi qui, en fin de compte, aide tout le monde à vivre plus agréablement.

Parlez de sens social à un homme bien pensant de nos villes et villages. Dépelez devant lui le manque de préparation de nos jeunes. Il dira comme vous, par politesse d'abord, puis en blâse, et esquissera un sourire narquois. Organisez une soirée-forum; demandez à toute la population de s'y rendre. Parlez aux citoyens de choses qui les intéressent; mettez sous leurs yeux, avec preuves à l'appui les projets les plus simples, les plus efficaces qui feraient du bien, qui mettraient du beau, qui apporteraient des revenus et des loisirs. Parlez sans relâche sur le civisme et essayez de convaincre ces mille têtes qui ne demandent qu'à comprendre. On les a plongées dans un océan de bêtise et de je-m'en-foutisme. Elles n'aspirent qu'à en sortir.

Parlez de sens social, d'améliorations, de clubs sociaux, d'organisation des loisirs à ces jeunes qui s'embêtent trois-cent soixante-cinq jours par année dans nos restaurants et autres lieux de rendez-vous qu'ils fréquentent par habitude. Demandez à ces jeunes qui ont tout de même une tête sur les épaules de vous prêter main-forte à l'organisation d'une soirée qui les divertirait. Parlez leur d'entraide, d'union, de la loi de l'effort conjugué, à ces jeunes qui ne savent que faire de leurs dix doigts après sept heures le soir. Est-ce qu'ils savent vraiment faire autre chose que de tenir une liqueur ou de parler du dernier film à sensation? Nous serions portés à le croire.

Les populations de nos villages ont peur de l'innovation et du changement. Nous sommes tous un peu conservateurs. Nous aimons les vieilles, les antiquités et nos habitudes. C'est là un atavisme qu'il serait bon de ne pas pousser trop loin. En effet, une antiquité n'a que sa valeur intrinsèque et nous l'aimons pour ce qu'elle représente. Nous ne modelons pas notre vie, nous ne respirons pas pour elle. Il en est ainsi de nos habitudes de vie. Nous nous attachons à notre clocher, à notre foyer et à nos luttes politiques. Les lecteurs nous pardonneront cette digression qui montre bien notre mentalité et qui pourra expliquer le pourquoi de notre attitude conservatrice.

Voici la foudre. Si un jour quelqu'un s'avise de changer tout cela, de bouleverser l'ordre établi, de lever la tête ou de songer un seul moment à passer le balai sur les méthodes désuètes de l'emploi des loisirs, nous voyons ricaner dans l'ombre les envieux et les lâches. Vous pensez bien que ce jeune homme de nos villages va tout abandonner et rebaisser la tête ou bien il y perdra son temps, son argent et sa réputation.

Aussi, au lieu de clubs de lecture, de bibliothèques publiques, de cours pour la jeunesse, de jeux organisés, admettons nos clubs de cartes, nos romans obscènes à dix sous et nos réunions de restaurants.

Les jeunes qui fréquentent ces endroits en blasés ne peuvent déceler en eux ces trésors de dévouement qui les rendraient meilleurs s'ils réunissaient leurs efforts. Si quelqu'un hausse le ton de la conversation dans ces officines, il se retrouve bientôt seul dans son coin. Certaines gens ne peuvent souffrir une pensée généreuse et leurs bras balancés dénotent tout de suite la vigueur de leurs idées.

Verrons-nous le jour où l'homme du peuple se lèvera non pour hurler sa haine et rabaisser ses semblables mais pour agir en Homme? Nous en doutons fort, encore que les idées bougent ici et là; mais celles-ci sont sans consistance et s'effritent d'un lâche coup de pouce.

Le civisme DOIT être la base et le principe dirigeant de nos actes... mais l'est-il?

Terrebonne, 21 août, 1947.

Aimé Despatie.

Amassez

AUJOURD'HUI... pour demain

à "MA BANQUE"



Suivez l'exemple de plus d'un million de Canadiens qui épargnent pour demain... ouvrez un compte à la B de M aujourd'hui.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

AD-101

(c) A la suite de ces traitements dans la plupart des cas — des chaussures ou appareils orthopédiques sont prescrits par le spécialiste-orthopédiste pour aider à la guérison de l'enfant. Il va sans dire que demande est faite à La Société de défrayer le coût de ces chaussures ou appareils qui doivent être fabriqués sur mesure individuelle de l'enfant et d'après la prescription du médecin-orthopédiste. Au cours de la croissance de l'enfant ces chaussures et appareils doivent être réparés ou renouvelés pour donner le résultat qu'on en attend. Depuis sa fondation, La Société a déboursé plus de \$85,000.00 pour appareils orthopédiques sans lesquels souvent l'enfant infirme ne pourrait pas même marcher, d'après nos dossiers un seul enfant a reçu 5 appareils dont le coût, y compris les réparations, s'élève à plus de \$1,000.00 — et remarquez bien qu'il s'agit ici d'UN enfant seulement — combien d'autres cas du genre pourrions-nous citer?

(d) CAMP — La Société maintient un Camp d'été dans les Laurentides à Saint-Alphonse de Joliette où chaque été elle reçoit trois cents (300) enfants infirmes pour un séjour d'UN mois chacun.

Il y a au Camp un médecin, des garde-malades, une physiothérapeute et des gardes spéciales qui s'occupent du programme médical et remarquez bien que ce personnel médical est en permanence au camp. Les médecins sont unanimes à dire qu'un séjour d'UN MOIS au Camp fait plus de bien à l'enfant infirme que six mois de traitements à l'hôpital.

Les activités sportives, appropriées à la condition physique de l'enfant, et dirigées par un groupe d'éclaireurs et de guides, font partie du programme journalier au camp.

Tout ce personnel rivalise d'ambition pour rendre le séjour de l'enfant infirme au Camp aussi agréable et profitable que possible.

Une chapelle fut construite sur le terrain même du Camp et un Chapelain, nommé par Son Excellence Monseigneur J. Charbonneau, Archevêque de Montréal, y demeure en permanence durant l'été; les enfants ont donc toute facilité d'accomplir leurs devoirs religieux durant leur vacances.

(e) La Société s'occupe aussi de faire admettre les enfants infirmes aux deux écoles spéciales qui leur sont destinées à Montréal : — L'Ecole Victor-Doré et le "School for Crippled Children". Aux deux écoles, en plus du cours primaire des professeurs spécialisés donnent des cours dans les différentes branches de l'industrie et métiers appropriés à l'état physique de l'enfant infirme.

L'oeuvre de La Société s'étend encore plus loin, puisqu'elle aide ses protégés à se trouver un emploi selon ses aptitudes et plusieurs de nos infirmes occupent maintenant des postes qui leur permettent de gagner honorablement leur vie : — artiste de dessin commercial — horlogers — bijoutiers — menuisiers, etc. etc.

Ceux qui sont au courant de l'oeuvre accomplie par La Société ne tarissent pas d'éloges à son égard; ci-dessous une liste de quelques-uns qui en différentes occasions ont exprimé leur appréciation du secours apporté par La Société aux enfants infirmes :

Les Chapelains : Son Excellence Monseigneur Lawrence P. Whelan; Le Révérend Père Maurice Lamarche, S.J.; Le Révérend Chanoine Gilbert Oliver; Le Révérend Geo. F. Dewey; Le Docteur H. Abramowitz.

Les Autorités des Hôpitaux : Docteur J.-Edmond Dubé, Directeur Médical de Ste-Justine, et Doyen de la Faculté de Médecine à l'Université de Montréal; Docteur J.-E. de Belle, Surintendant Général, Hôpital "Children's Memorial"; Madame L. de C. Beaubien, Présidente de l'Hôpital Ste-Justine; Docteur Calixte Favreau, Hôpital Ste-Justine; Docteur Albert Royer, Hôpital Ste-Justine; Docteur W.-G. Turner, Chirurgien-orthopédiste, des Hôpitaux "Shriners" et "Royal Victoria"; Docteur J.-G. Meakins, Doyen de la Faculté de Médecine, Université McGill.

Association de Service Social: Monsieur Jackson Dodds, O.B.E. Président de la Société de la Croix Rouge Canadienne; Les Officiers de la Légion Canadienne, Division Provinciale.

Nous pourrions continuer cette liste d'appréciation reçue, mais elle serait trop longue.

Permettez-nous de reproduire ici l'appréciation exprimée par un des chapelains de La Société — et je traduis :

"Dans l'avenir ces enfants feront honneur à leur pays et à 'La Société, et nous serons reconnaissants à ceux qui auront aidé les enfants infirmes à devenir des citoyens utiles à leur pays'".

La Société des Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc.

Chambre 706, Edifice Université Tower,

660 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal, P.Q.

PL 1424-1425

Secrétaire de l'Exécutif.

M.-A. Daigle,

Montréal, le 22 juillet, 1947

La loi des relations ouvrières

Une conférence spéciale du Conseil exécutif de la Fédération provinciale du Travail (F.A.T.), de son comité de coordination, ainsi que de ses vice-présidents régionaux venant des quatre coins de la province et représentant les ouvriers organisés de Rouyn, Saint-Jérôme, Québec et Lévis, Trois-Rivières, Montréal, Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Iberville, Hull et Gatineau, a eu lieu ces jours derniers sous la présidence de M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération. Y assistaient également P. Cutler, représentant de la Fédération Américaine du Travail, et Max Swerdlow, représentant le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ainsi que Claude Jodoin, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et plusieurs autres représentants et officiers internationaux.

La loi des relations ouvrières et la manière de l'interpréter par la Commission fut le principal sujet à l'ordre du jour. Le secrétaire, Gus. Franco, donna lecture d'un assez bon nombre de plaintes reçues de différentes unions ouvrières et venant de plusieurs centres industriels de la province, à l'effet que des certificats de reconnaissance syndicale avaient été suspendus et même annulés pour des raisons qui ne furent pas données par la Commission. Ce qui semble assez étrange c'est que plusieurs de ces suspensions ou annulations furent faites au cours de négociations et même dans plusieurs cas au moment précis de la signature de contrats de travail, certaines de ces certifications étaient en vigueur depuis plusieurs mois tandis que d'autres venaient à peine d'être accordées.

Plusieurs délégués se sont plaints de la lenteur des procédures et des nombreux délais apportés dans l'adjudication des causes par la Commission. D'autres se sont plaints que tout semblait prouver qu'il y avait deux poids et deux mesures dans l'application de cette loi. On a cité des cas spécifiques où des employeurs avaient fait de l'intimidation ou qui avaient fait des renvois pour activités syndicales, mais aucun pour ainsi dire n'a jamais été poursuivi et encore moins condamné, tandis que lorsqu'il est question d'ouvriers ou de piqueurs soupçonnés d'avoir fait de l'intimidation envers des briseurs de grèves, ils sont arrêtés, poursuivis et presque toujours condamnés. Non pas que la Fédération entende défendre l'intimidation de quelque source qu'elle vienne mais elle réclame justice égale pour tous.

La Conférence a finalement décidé de soumettre un dossier complet à la Commission des relations ouvrières des cas les plus flagrants touchant les plaintes qui lui ont été faites et d'avoir un entretien par la suite avec ladite Commission; la Fédération veut connaître les raisons qui ont motivé ces suspensions ou annulations, si celles-ci ne sont pas satisfaisantes, elle étudiera les voies et moyens à prendre dictés par les circonstances et l'attitude de la Commission.

Le Monde Ouvrier.

Le Meilleur au Canada AU SERVICE DU PUBLIC

L'ANNONCEUR DE RADIO

Depuis le "bonjour" matinal jusqu'au "bonsoir" qui termine la journée radiophonique, l'annonceur nous présente maints divertissements, une musique variée et les nouvelles de dernière heure. Au cours des années, sa voix sympathique et familière a trouvé le chemin de tous les foyers car, même invisible, il fait partie intégrante de notre existence quotidienne.

Les hommes comme l'annonceur de radio — qui appartient au nombre de nos meilleurs citoyens — sont au service du public... à votre service.

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE... FONDÉE EN 1811

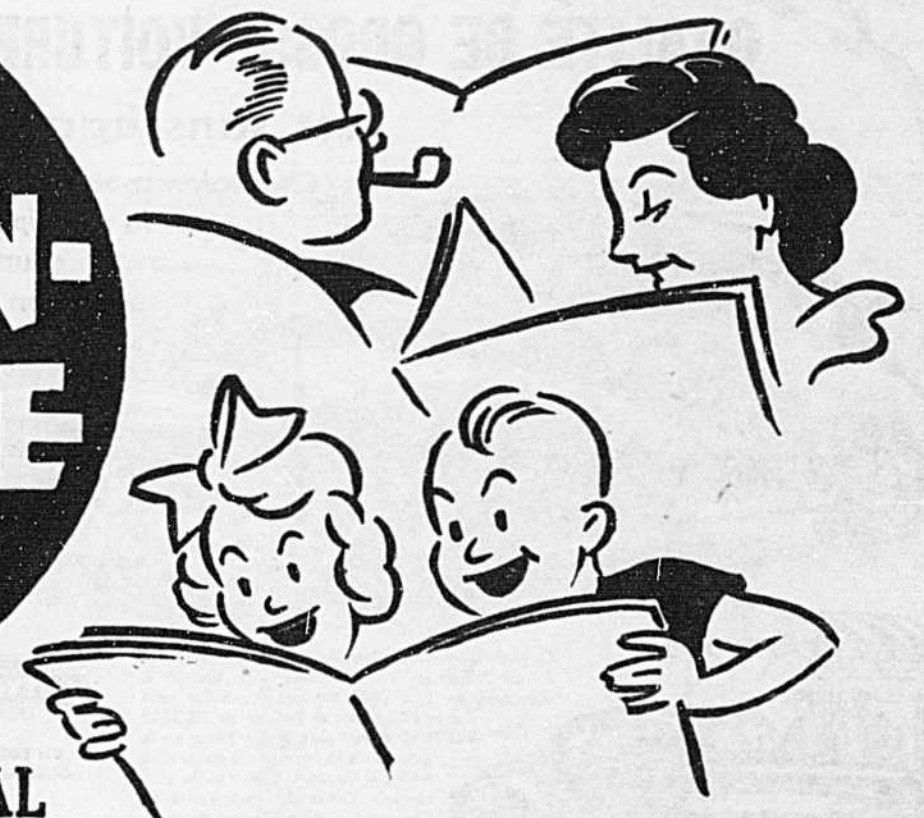
Du Nouveau Pour Tous!

LE PETIT JOURNAL

Au Service du Public

À PARTIR DE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Nouvelle
SECTION-MAGAZINE
16 PAGES



LE PETIT JOURNAL

Au Service du Public

PLUS CONSIDÉRABLE
PLUS SUBSTANTIEL

TOUJOURS AU

MÊME PRIX

7¢

Réservez à l'Avance Votre Copie

CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE



LE MONDE SPORTIF



Champêtre triomphe 14 à 12

(par G. LAPORTE)

5 erreurs à la 3^{ème} manche permettent aux visiteurs d'enregistrer 9 points pour les conduire à la victoire — Champêtre et St-Jérôme sur un pied d'égalité pour la course au Championnat — St-Jérôme bataille ferme jusqu'à la fin — Armand Toupin ne méritait pas cette défaite.

Dimanche dernier, avait lieu la deuxième partie d'une série de 2 dans 4. On se souvient que St-Jérôme avait remporté la première partie, mais Champêtre a réussi à remporter les honneurs de la deuxième, pour égaliser les chances. A la première manche, Champêtre prit les devants, en enregistrant 2 points alors que Jepson frappa pour un 2 buts. Les Jérômiens ne tardèrent pas à égaliser les chances, alors que Bouchard et Jean-Paul Charbonneau frappèrent pour des simples, tandis que Tino Martin frappa pour un 3 buts, pour porter le pointage de 2 à 2. A la troisième manche, Armand Toupin fut mal protégé par les siens, puisque 5 erreurs, dont 4 coups sûrs, permirent à l'équipe adverse d'enregistrer 9 points. Cyr fut le premier à faire son apparition au bâton, fut retiré sur 3 prises. Parineault fit son apparition et frappa un roulant à J.-P. Charbonneau qui envoya à Yves Nadon pour un double jeu, mais Yves saisit mal la balle et commit une erreur qui plaça deux hommes sur les sentiers. Desjardins fit son apparition et fut crédité d'un but sur balle, pour couvrir tous les sentiers. C'est alors que Jepson frappa un simple pour enregistrer les deux premiers points de cette troisième manche. Prud'homme fut crédité d'un but sur balle, pour remplir encore une fois tous les sentiers. Groulx le frappeur suivant, frappa un roulant à Gaétan Charbonneau qui fit un mauvais lancé au marbre de Larry Beauchamp qui coûta encore 2 points. Bergeron fut crédité d'un but sur balle. Charbonneau fut retiré de Jean-Paul Charbonneau à Midas Lesage. Cyr fit sa deuxième apparition dans cette manche et frappa un simple pour permettre à son club de prendre une avance de 7 points. Robert fit sa deuxième apparition et frappa à Jean-Paul Charbonneau qui fit un mauvais lancé au premier but, pour la 3^{ème} erreur. Une longue chandelle frappée au champ centre par Prud'homme fut mal saisie par Henri Campeau, pour la quatrième

erreur. Dubois frappa ensuite à Yves Nadon un roulant pour la cinquième erreur des Jérômiens, et cette longue manche se termina au compte de 11 à 2. Mais ce qui fut le plus remarquable, c'est la belle tenue d'Armand Toupin au monticule durant cette vilaine manche. A la quatrième manche, les Jérômiens comptèrent 2 points sur des doubles de Tino Martin, Henri Campeau et Gaétan Charbonneau, portant le compte à 11 à 4. Au début de la cinquième manche, Champêtre réussit à enregistrer deux autres points sur un trois buts frappé par Parineault, pour porter leur avance à 13 à 4; au début de la sixième manche, Lesage et Toupin réussirent à logger en lieu sûr, alors que Marcel Bouchard frappa pour un trois buts, mais Prud'homme envoya à Bergeron qui retourna à Desjardins, pour retirer Toupin au marbre et permettre aux Jérômiens d'enregistrer qu'un seul point. A la fin de cette sixième manche, aucun point ne fut compté pour Champêtre, mais il en fut de même pour les Jérômiens au début de la septième manche. Au début de la huitième, St-Jérôme se rapprocha en comptant trois points sur une erreur de Groulx et Desjardins, alors que Yves Nadon et Lesage frappèrent tour à tour pour des simples. Au début de la neuvième manche, Champêtre compta un point sur un simple de Bergeron et un trois buts de Groulx, pour le 14^{ème} point. La neuvième manche pour les Jérômiens, causa des surprises à la foule qui, depuis quelque temps, voit toujours les Jérômiens triompher. Au cours de cette dernière manche, Campeau, J.-P. Charbonneau, Gaétan Charbonneau, frappèrent pour des simples, alors que Yves Nadon frappa pour un deux buts. Vint ensuite un magnifique ralliement alors que le gérant Larry Beauchamp remania son équipe, qui déjoua complètement l'équipe adverse. Champêtre encaissa trois erreurs consécutives, pour permettre aux nôtres d'enregistrer quatre points, alors que les sentiers étaient encore remplis. La foule ne cessa de demander à Henri Campeau un coup sûr mais ce fut sans succès. Si Henri Campeau avait frappé en lieu sûr, les Jérômiens auraient égalisé les chances, mais le hasard a voulu que ce soit Champêtre qui triompha.

Si l'on constate les coups sûrs accordés par les lanceurs, on pourra dire que les

Franc succès du tournoi de golf

Le tournoi de golf des hommes d'affaires du nord, disputé sur le parcours du club de golf de St-Jérôme, mercredi, a été couronné d'un très vif succès. Son Honneur M. Camillion Houde, maire de Montréal et son épouse ont honoré le tournoi de leur distingué présence.

Le tournoi était sous la présidence de M. Rodrigue Duval. Les organisateurs, O. Bélaïr, Armand Gratton, Lucien Poirier et Y. Bock n'ont rien ménagé pour que ce tournoi remporte un succès remarquable et tous ceux qui ont collaboré à l'organisation méritent un chaleureux merci.

Le meilleur score brut de la journée a été réussi par Gilles Gratton qui a joué 83. Le deuxième a été Y. St-Germain avec 87 et le troisième R. Desjardins avec 92. Le meilleur score net revient à Emilien Labelle avec 67.

Jérômiens sont supérieurs à l'équipe adverse, puisque St-Jérôme a frappé 17 fois en lieu sûr, tandis que Champêtre en a, à son crédit, 11 seulement. Armand Toupin retira 7 hommes au bâton, tandis que Cyr en retira 6.

Dimanche prochain, sera disputée la dernière partie de cette série. Après cette dernière partie de la saison, on connaîtra le champion. Souhaitons à l'équipe Jérômiennne de remporter ces honneurs.

Ceux qui ont assisté à la partie de dimanche dernier, ne manqueraient pas d'être présents à cette dernière rencontre, qui décidera du Championnat.

Donc, à dimanche, à 3 hres 30, au terrain d'exposition. Un détail complet de cette partie sera donné dans l'édition de L'Avenir du Nord de la semaine prochaine.

St-Adolphe

Le 30 août dernier avait lieu le service funèbre de M. Ephrem Doré de Ste-Agathe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Mathieu, o.m.i., chanta le service.

La population de St-Adolphe est heureuse d'accueillir la Révérende Marie Blanche du Sacré-Coeur comme nouvelle Supérieure à l'école de St-Adolphe.

L'ouverture officielle des classes a eu lieu le 4 septembre, à St-Adolphe.

La manufacture de meubles du "Vieux Québec" parachevée ses travaux d'installation et espère ouvrir ses portes dès le début d'octobre.

VAINQUEUR DE LA COUPE SEAGRAM



SOURIRE DE VICTOIRE. — Voici la photographie de Babby Locke, de l'Afrique Sud, gagnant de la Coupe d'or Seagram, emblème de la suprématie canadienne du Golf; cette photo fut prise après que Locke eut établi un record de 268 pour 72 trous, lors de l'ouverture du tournoi de golf canadien disputé au club Ecarbo de Toronto. Pour la première fois dans l'histoire, la coupe d'or Seagram est allée à l'Amérique du Nord, par suite de la victoire de Locke.

UNE REVUE SPORTIVE

EN FRANCAIS

Nous avons reçu, ces jours derniers, le premier numéro d'un magnifique magazine sportif, qui vient de paraître à Montréal.

Nos gens lisent avec plaisir les nouvelles et commentaires qui publient les journaux. Mais pour un bon nombre, cela ne suffit pas; ils désirent des renseignements supplémentaires, d'autres versions des faits, des commentaires et des suggestions sur les événements passés et à venir. Ils achètent donc des magazines américains. Mais combien ne peuvent lire l'anglais? Combien surtout désire-t-on des articles d'un intérêt plus particulier aux Canadiens français?

Ce désir sera comblé. SPORT et LOISIRS présente ses 72 pages sous une couverture en couleurs. La réalisation des nombreuses photos qu'on y trouve est un rare succès.

En somme, ce magazine se compare avantageusement aux grands

magazines de langue anglaise. Nul doute que cette initiative sera un immense succès.

Un facteur qui assure l'avenir de ce magazine est qu'il porte la collaboration des meilleurs chroniqueurs sportifs canadiens français. On y voit en effet des articles exclusifs de Charles Mayer, Camil DesRoches, X.-E. Narbonne, Bert Soulière, Marcel Desjardins, Gaétan Bénéto, Albert Frenette, Georges Mantha, Albert Gaucher, J.-M. Descarreaux, J.-P. Lalné, A. Rufiano, Jean Bellet, Charlio Daoust, P.-A. Joly, Gerry Gosselin. L'annonce des prochains numéros porte aussi les noms de Zotique Lépérance, Jean Barrette, etc.

SPORT et LOISIRS est en vente chez les marchands de journaux de la province ou à \$498, ave. des Belges, Montréal 10. Le numéro: \$0.15; l'abonnement à 12 numéros: \$1.50.

Le fils du Dr Guilbault se noie au Lac Ouareau

Profitant d'un moment d'inattention de la bonne préposée à sa surveillance, un bambin de trois ans et demi, Albert Guilbault,

s'est aventuré sur un quai aménagé en face de la maison d'été de ses parents, a probablement trébuché sur un obstacle quelconque, est tombé dans le Lac Ouareau et s'y est noyé samedi matin.

On ne s'aperçut de sa disparition qu'au bout d'une dizaine de minutes, et, quand on ramena le petit cadavre à la surface, la mort avait déjà fait son œuvre. L'escouade de secours d'Hydro-Québec qui se rendit sur les lieux appliqua bien la respiration artificielle, mais en vain.

Le défunt était le fils du Dr Albert Guilbault, spécialiste pour maladies d'enfant et directeur-fondateur de la clinique B.C.G. de Montréal, et de Mme Guilbault, née Esther Brunelle.

Une cérémonie des anges a été célébrée dimanche après-midi à 3 heures en l'église de Saint-Germain d'Outremont.

Le feu consume 20,000 gallons d'essence à Sainte-Agathe; émoi général

STE-AGATHE, 4. — Plus de 40 familles ont évacué leurs foyers ici aujourd'hui alors que les pompiers tentaient de maîtriser un feu d'essence qui a duré plus de 6 heures et menacé 12 réservoirs à essence de la British American Oil Company de cette localité.

Environ le quart du plus grand réservoir à essence s'est envolé en fumée (soit 20,000 gallons) avant que les pompiers ne réussissent à fermer le boyau par où se dévidait le réservoir.

L'incendie s'est déclaré peu après midi, alors qu'un camion-citerne était à faire son plein d'essence à même l'un de ces réservoirs géants. Une explosion subite et d'origine inconnue s'étant produite à l'intérieur du camion, le jeune chauffeur, du nom de Legault, a été projeté à plusieurs pieds du lieu de l'explosion et les flammes ont continué de consumer l'essence qui décollait du réservoir.

Les pompiers de Ste-Agathe, que dirige M. Joseph Tourangeau, ont réussi à arroser suffisamment le réservoir géant pour le tenir froid et éviter une terrible explosion.

Immédiatement au début du désastre le chef de pompier, M. Tourangeau, a ordonné à 40 familles des maisons environnantes d'évacuer leurs foyers à cause du danger imminent.

Ce n'est que vers 6 heures du soir toutefois, qu'on a réussi à obstruer le boyau par où s'écoulait l'essence.

Initiation à Ste-Thérèse, dimanche

Le Conseil de Sainte-Thérèse des Chevaliers de Colomb tiendra son initiation d'automne, dimanche, dans les salles de l'Académie Sainte-Thérèse. Le Grand Chevalier, M. J.-Emile Daneault, lance une cordiale invitation à tous les Chevaliers de Colomb de la région, et annonce que M. J.-Albert Filiatrault, député colombien du district no 11, sera présent.

Premier Degré 10.30 heures a.m.: Cérémonie du Deuxième Degré 3.00 heures p.m.: Cérémonie du Troisième Degré.

Les premier et deuxième degrés seront conférés par les officiers du Conseil de Sainte-Thérèse.

Le troisième sera pas le Dr E. Lalonde, député de district no 10.

La carte de voyage en règle, signée par le membre, sera exigée.

Au-delà de 70 candidats seront initiés; ils se recrutent particulièrement dans Sainte-Thérèse. Les effectifs du Conseil de Sainte-Thérèse se chiffreront, après cette initiation, à quelque 550 membres en règle.

Bulletin de pêche

Voici quels sont les pronostics de la pêche pour les prochains sept jours; la pêche sera bonne aux heures suivantes:

	6	De :	9.45 à 3.55	De :	10.10 à 4.20
Samedi	7	"	10.40 à 4.45	"	11.00 à 5.15
Dimanche	8	"	11.40 à 5.45	"	11.55 à 6.15
Lundi	9	"	à 6.45	"	12.50 à 7.15
Mardi	10	"	1.05 à 7.50	"	1.55 à 8.20
Mercredi	11	"	2.10 à 8.55	"	3.00 à 9.25
Jeudi	12	"	3.15 à 9.55	"	4.00 à 10.25
Vendredi					

Ces renseignements nous sont gracieusement fournis par M. Jean-Paul Soumis, propriétaire du magasin d'articles de sports, situé rue Labelle, Saint-Jérôme.

NOUS NOUS SPECIALISONS DANS TOUS LES GENRES DE TRAVAUX...
depuis l'enveloppe jusqu'au magazine

Hommes d'affaires !

VOUS vous faites certainement un point d'orgueil de posséder une papeterie de bureau qui soit au diapason de votre entreprise.

Cherchez-vous un atelier qui soit en mesure de réaliser vos desirs? Confiez-nous vos travaux d'impression, quels qu'ils soient. Vous aurez la certitude d'obtenir un travail parfait un service rapide et vous deviendrez nos clients assidus.

TRAVAUX

EN

COULEURS

IMPRIMERIE DE ST-JEROME

ENREG.

303, ave Parent

Téls 12-1288

ST-JEROME

FERBLANTIER — COUVREUR — PLOMBIER

Installation chauffage à eau chaude

PAUL LOCAS

Tél. 598

639, rue Labelle

SAINT-JEROME

SPECIALITE: Installation et réparation de paratonnerres en cuivre — Ouvrage garanti.

BASEBALL—BASEBALL

Dimanche à 2.30 p.m.

Au terrain d'exposition

FINALE

CHAMPETRE vs ST-JEROME

Dernière partie pour le Championnat de la ligue Métropolitaine.

St-Jérôme et Champêtre sont sur un pied d'égalité.

QUI SERA VAINQUEUR?

DONC EN FOULE

LA COMPAGNIE L.-C. TAILLON LIMITEE

Magasin général

Ferronnerie — Quincaillerie — Plomberie — Matériaux de Construction — Peinture — Articles de Sport — Jouets — Cadeaux — Epicerie

Articles de pêche

SAINT-JEROME

Angle des rues Labelle et St-Georges

Téléphone: 114

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Le Théâtre du Nord
est ouvert
en matinées
tous les jours,
dès 1 heure p.m.

Théâtre du Nord
Tél. 1255 — Saint-Jérôme

Au programme :
Les 6, 7, 8 et 9 septembre
SAM.-DIM.-LUN.-MAR.



Les 10, 11 et 12 septembre
MER.-JEU.-VEN.



Le cirque provincial

Dans le trèfle jusqu'aux genoux

(par VALDOMBRE)

On se rappelle avec dégoût, qu'une fois l'Union Nationale parvenue au pouvoir en 1936, elle se roula littéralement dans des orgies de dépenses. Si bien qu'il n'y avait plus de gouvernement Duplessis en moins de trois ans endetta la province de trois cents millions. Une bagatelle !

Il s'agit en effet d'une bagatelle si on compare ces années de malheur au présent régime. Le peuple n'a aucune idée des extravagances, des dissipations, du gaspillage éhonté et du luxe coupable qui font la gloire du gouvernement Duplessis.

Hissés au pouvoir sur un simple coup de dés, qu'on ne s'explique pas, ces messieurs de l'Union ont perdu la tête. Dans le trèfle jusqu'aux genoux, ils se vautrent, ils n'en ont jamais assez. Ils ont toujours faim et c'est bien là un phénomène étonnant puisqu'ils avaient eu de 1936 à 1939 ce qu'il fallait pour se nourrir. Mais non. Ce n'était pas suffisant. Encore du néfaste. "En veux-tu du néfaste", crie chacun son tour, ministres députés et partisans de l'Union extra-pure. Encore du néfaste !

Oh ! je sais comme vous qu'ils vont tellement se bourrer qu'ils finiront par en crever, la bedaine pleine et les pattes en l'air. Tout de même en attendant c'est le pauvre peuple qui paye. Et il n'a pas fini.

Le gouvernement Duplessis multiplie les places, les fonctions, les missions et les commissions. Bientôt nous aurons à faire face à une armée de fonctionnaires qui nous adresseront la parole, le pistolet à la main. Nous leur ferons face parce que nous ne vivons pas en Allemagne ou en Bolivie. Le peuple commence à s'impatisser parce qu'il commence à voir clair. Le jour où le pot aux roses sera découvert, ce sera le grand bada national. Je vous dis que la fin est proche. Mais d'ici là le peuple a faim parce qu'il n'a pour se sustenter, que les miettes de la table de ces rois de carton. Rois et faîneants.

Lorsque le terrible Danton parlait en 1789 des "folies punissables de la cour de France", il cherchait la lumière. Que dirait-il, ce révolutionnaire, s'il voyait en plein jour aujourd'hui les scandales qui paraissent être l'essence même du gouvernement Duplessis ? Horreur !

A force de vivre au pouvoir par le pouvoir pour le pouvoir, on finit par perdre toute dignité et jusqu'au sens le plus élémentaire de l'honneur. Dans le trèfle jusqu'aux genoux, on broute. On ne lève plus la tête. Ce serait du temps perdu. On se bourre. Joli spectacle qu'un Dreux lui-même, qui n'a pourtant pas la bouche fine, se refuse à voir.

Est-il seulement possible d'oublier que le cabinet des 21 ministres à Maurice nous coûte \$200.000 par année ? Sous le régime Godbout il coûtait à peine \$70.000. Le peuple jugera, encore que ces ministres ne se contentent pas seulement de leur indemnité. Il y a aussi les dépenses de voyage, d'hôtel, "d'entrepreneur" et le néfaste.

L'Union nationale vient d'inventer la honte nationale. Pendant que les colons se saignent pour donner une bouchée de pain à leurs enfants; pendant que les cultivateurs travaillent avec toute la conscience qu'on leur connaît, et ce, pour glorifier leur patrie; pendant que les ouvriers sont traités de toutes parts comme s'ils étaient des communistes et des traîtres parce qu'ils réclament un salaire raisonnable, les ministres eux, les ministres du gouvernement Duplessis se promènent aux frais de la princesse.

Il en est un surtout qu'il est impossible de nommer sans éprouver une véritable répulsion. Nous voulons parler de ce cher Biny Paquette, ministre de la Santé et qui s'embarque pour l'Europe avec sa belle dame. De quel droit ce "docteur" en médecine va-t-il se balader à nos dépens ? S'il est trop pauvre pour voyager qu'il reste au pays, qu'il continue à diriger son Ministère. Nous ne le payons pas pour qu'il se grise de toutes les jouissances terrestres. Nous le payons pour qu'il demeure à son Ministère, qu'il remplisse son devoir, qu'il accomplisse sa besogne à Québec ainsi qu'il l'a juré sur les saints évangiles, lui, Biny Paquette, si grand catholique et qui ne manque jamais une occasion de manifester publiquement ses dévotions.

S'il est si catholique qu'il ne vive pas aux dépens du peuple. Je commence à être passablement tanné de le faire vivre cet ignorant-là. On l'envoie en Europe pour représenter notre province à un soi-disant congrès des médecins. Il se prend peut-être pour un Carrel ou un Pasteur. Chose certaine c'est qu'il est un mauvais pasteur et que nous refusons d'être son troupeau.

Si vous croyez que Paquette va s'arrêter à cela. Il s'en moque comme de sa première chemise nationaliste du temps qu'il bavait contre papa Sauvé pour faire plaisir à M. Bourassa alors candidat dans Labelle. On sait tout cela et on sait bien autre chose qu'on publiera en temps et lieu.

Le ministre de la Santé qui va porter un toast à la santé de la Province ou de Franchessini se retrouve dans le trèfle jusqu'aux genoux. Il vit heureux. Qui ne le serait pas ?

Je veux cependant lui adresser une petite recommandation. La voici : qu'il en profite de son voyage en Europe car c'est le dernier qu'il va faire à nos frais. Si lui et ses pareils, politiciens sans conscience et sans cœur, s'imaginent que le peuple va endurer plus longtemps un régime aussi pourri, ils se résistent des surprises désagréables.

Qu'ils le veuillent ou non ils devront rendre compte de leur mandat et de leurs actes punissables; qu'ils le veuillent ou non, ils viendront devant le peuple, la corde au cou. Le peuple exigera des précisions sur l'abandon à un trust américain de nos richesses de l'Ungava. Le peuple réclamera des souvenirs personnels sur les dépenses de voyage et les orgies de dépenses de toutes sortes. Vivez dans le trèfle jusqu'aux genoux, messieurs les ministres. Gavez-vous, emplissez-vous la bedaine à nos dépens. L'heure va bientôt sonner où ministres, députés partisans et maîtres-chanteurs de la sainte Union Nationale rouleront ainsi que des pavés sous le coup de l'indignation populaire.

Avis aux propriétaires

Comme par les années passées, le Conseil désire procurer à tous les propriétaires de la Ville, l'avantage de vérifier l'évaluation de leurs propriétés avant l'homologation du rôle d'évaluation.

En conséquence, les estimateurs siégeront à l'Hôtel-de-Ville, 280, rue Labelle, pendant 5 jours consécutifs, soit du lundi au vendredi inclusivement, les 8, 9, 10, 11 et 12 septembre prochains, et entendront les explications et les requêtes de tous les intéressés qui se présenteront devant eux.

(COMMUNIQUE).

(22-29-5)

TERREBONNE

Faits et Gestes

(par Aimé Despatie)

Le Conseil de la Ville a fait installer sur la rue St-Pierre des affiches de stationnement pour les voitures. Le règlement passé à la dernière séance du Conseil municipal entrera en vigueur bientôt et les automobilistes devront être sur leurs gardes.

Des journées pédagogiques auront lieu à Terrebonne les 8 et 9 septembre prochain. Tous les maîtres et maîtresses de nos collèges et convents prendront part à ses assises.

La Fête Champêtre organisée par l'Organisation Sportive de Terrebonne a eu lieu dernièrement. Une assistance record assistait à une partie de balles-aucamp qui devait avoir lieu entre la Sainte-Anne des Plaines et le club local. A la dernière minute le St-Anne a annoncé qu'il ne pouvait se rendre, prétextant le manque de joueurs. Malgré le désappointement de l'après-midi, les citoyens se sont rendus nombreux le soir à la kermesse. Les sommes ramassées sont élevées. Elles serviront à l'érection très bientôt d'un terrain de jeux. M. Lionel Bertrand, M.P. assistait à l'ouverture et prononça un discours, encourageant les jeunes à se grouper et à jouer le plus possible. M. Rosaire Gauthier, M.V., réunit par la suite les organisateurs de M. Bertrand à sa résidence, rue St-André.

Une grand-messe solennelle fut chantée lundi, fête du Travail

par M. le Curé J. Gervais. Cette messe était recommandée par le Comité de Coopération de Canada Flushwood Door Limited, de Terrebonne. M. le Curé félicita le Comité de son heureuse initiative qui permettait à tous les ouvriers de notre ville de profiter d'une messe dite à leurs intentions.

Shawbridge

ENDORMI DANS UN TROU

Un jeune évadé de Shawbridge a été repris la semaine dernière alors qu'il dormait dans un trou de huit pieds de profondeur près du canal Lachine dans le voisinage des rues Ottawa et St-Thomas. La capture a été effectuée vers 10 h. jeudi soir par l'agent F. Jamieson, du poste no. 6.

Le garçon, qui est âgé de 14 ans et dont les parents demeurent à St-Lambert, faisait partie d'un groupe de trois qui prirent ensemble la clé des champs, samedi dernier. Ils participèrent jeudi après-midi à un pique-nique au parc Belmont, mais se divisèrent par la suite après avoir entendu le cri d'une sirène de radio-patrouille.

Le fugitif a été remis aux agents de l'escouade de la moralité juvénile, écroué dans les cellules de la prison des jeunes délinquants et reconduit à Shawbridge. Ses deux compagnons sont encore au large.

Association Athlétique de nos constables

Nos constables municipaux se sont formé une petite Association Athlétique à St-Jérôme. C'est ce que nous a annoncé le directeur de police, M. A.-Raoul Latour cette semaine. Les 9 constables qui suivent les exercices avec la permission du chef sont sous l'habile direction d'un instructeur local qui nous a demandé de ne pas dévoiler son nom pour le moment.

Les exercices ont lieu tous les matins et déjà on a fait l'acquisition de poids et de barres de fer. Plus tard, l'association veut acheter tous les instruments de culture physique possible. M. Latour a gracieusement mis à la disposition de ses hommes la salle du poste de police

pour leurs exercices. Nous félicitons le chef et ceux qui ont eu l'heureuse idée de former une Association Athlétique des policiers à Saint-Jérôme. Peut-être verrons-nous un jour des constables jérômiens rivaliser avec leurs compagnons des autres villes au tournoi annuel des policiers à Montréal et Toronto.

Ecole de Barbier
de distinction
Passage aller et retour
remboursé
Enseignement français et
anglais
Demandez notre prospectus
MARITIME BARBER
ACADEMY
822, rue Main
MONCTON, N.B.

NOUVELLE ADRESSE !

HENRI-J. LEJOUR, o.d.

OPTOMETRISTE

Spécialiste en
Examen de la vue.

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame de Montréal

HEURES DE BUREAU — 10 h. du matin à 6 h. du soir
Le soir sur rendez-vous — Tél. 117-W ou 117-J

295, rue St-Georges, Suite 6,
EDIFICE J.-P. BEAULIEU

ST-JEROME, P.Q.



Nos prix sont intéressants Nos marchandises de qualité

Nous avons, messieurs, le chapeau qui convient le mieux à votre personnalité.

Profitez de notre grand choix de marchandises d'automne pour satisfaire nos très nombreux clients.

Venez choisir dans nos 600 chapeaux pour satisfaire votre goût.

Très bel assortiment de complets, paletots en gabardine et tweed.

Vous trouverez un choix très varié de chandails en laine et de bas à carreaux pour l'automne.

Bientôt, il vous faudra penser aux sous-vêtements pour la saison froide. Alors, hâtez-vous de venir choisir ce qu'il vous faut. Nous aurons, une fois de plus, un magnifique choix de paletots d'hiver.

J. W. CYR

314, rue St-Georges
Saint-Jérôme

Tél. 448

Spred

LA PEINTURE à L'HUILE qui
actuellement se réduit à l'eau !

- Choix attrayant de 11 couleurs en plus de blanc
- Pas de couche de fond ou traitement préliminaire
- S'applique sur papier tenture (! couche suffit)
- Un gallon suffit pour une pièce ordinaire



Roger BINETTE Enr'g.

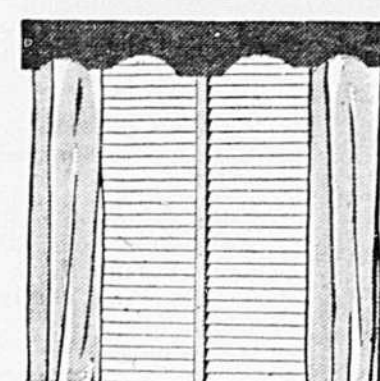
PAPIER TENTURE ET VITRAGE

174, avenue Parent

Tél. : 1165-R

Saint-Jérôme

STORES VENITIENS "APEX" LES PLUS BEAUX AU CANADA



- FAITS SUR COMMANDE, LIVRABLES EN UNE SEMAINE, EN BOIS, ACIER OU ALUMINIUM.
- Tous les nouveaux bureaux ou foyers ont leurs fenêtres garnies de stores vénitiens.
- ★ BEAUTE — Les stores vénitiens Apex ajoutent du charme et de la grâce à chaque pièce.
- ★ ECONOMIQUES — Les rideaux supplémentaires ne sont plus indispensables à une décoration de bon goût.
- ★ FACILES A GARDER PROPRES — La poussière n'adhère pas à leur fini genre satin.

Téléphonez aujourd'hui au sujet
de l'INSTALLATION et des
ESTIMATIONS GRATUITES

ROYAL GIFT SHOP

Wm. MORRIS & Sons, administrateurs et propriétaires

4448, Blvd St-Laurent

Tél. LA. 6677

Montréal

320, ave de Bellefeuille

Tél. St-Jérôme 875

Saint-Jérôme, Qué.

Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Livraison rapide par
"jeep", de 8 h. 30 du matin
à 6 heures du soir

Chocolats Laura Secord, Betty Ann, Smiles'n Chuckles, McCormick's

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne — Commandes postales exécutées avec soin

341, RUE ST-GEORGES,

Téléphones : 558 et 559

SAINT-JEROME

Voisin du marché

